Lettres & Arts

LICENCE DE
LETTRES MODERNES
BOULOGNE-SUR-MER

GUIDE DES ÉTUDES
2015-2016

ULCO, Centre du Musée, 34 Grande Rue
BP 751, 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex
téléphone : 03 21 99 43 30 ; télécopie : 03 21 99 43 91
courriel : ratel@univ-littoral.fr ; matthieu.marchal@univ-littoral.fr

Bienvenue à l'Université du Littoral Côte d'Opale

Bienvenue au Centre Universitaire du Musée

Bienvenue au Département « Lettres et Arts »

Au nom de M. Roger DURAND, Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale, de M. Thierry RIGAUX, directeur du Centre de Gestion Universitaire de Boulogne-sur-Mer, de Mme Pascale RODTS-ROUGÉ, directrice du Département « Lettres et Arts », de M. Jean DEVAUX, directeur adjoint de la section « Lettres Modernes », de M. Matthieu MARCHAL, directeur des études de la formation « Lettres Modernes » de Boulogne-sur-Mer, au nom de tous les enseignants du Département « Lettres et Arts » et des personnels administratifs et techniques, nous vous souhaitons bienvenue et réussite dans votre formation en Lettres Modernes à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Une filière bipolaire dans une jeune université

En octobre 1991 s'ouvrait à Dunkerque, dans l'antenne de Lille III, la première année du DEUG de Lettres Modernes. À la rentrée 1992, l'Université du Littoral prenait son autonomie : c'est dans le cadre de cette nouvelle réalité que la section de Lettres Modernes s'est développée, d'une part en créant un deuxième site à Boulogne-sur-Mer, d'autre part en offrant aux étudiants le projet d'une formation complète.

Cette université multipolaire ambitionne tout à la fois de répondre aux attentes d'un public de proximité et de satisfaire aux exigences d'une réelle formation universitaire, fondée sur un savoir vivant, toujours renouvelé. De ce point de vue, les deux sites de Boulogne-sur-Mer et Dunkerque ne forment qu'une seule unité. Cependant, pour des raisons pratiques, certains enseignants exercent dans une seule ville, d'autres dans les deux. Pour les mêmes raisons, il ne paraît ni possible, ni souhaitable de proposer exactement et dans tous les cas les mêmes enseignements. Ceci ne remet pas en cause la cohérence de l'ensemble.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Les responsables pédagogiques

Sur le plan pédagogique, les formations de Lettres Modernes sont dotées de responsables pédagogiques, nommés parmi les enseignants, qui ont en charge l'organisation et la coordination pédagogique des études de la 1re année de la Licence jusqu'au Master, et dont vous trouverez la liste complète ci-dessous.

LICENCE 1 : Matthieu MARCHAL
LICENCE 2 : Matthieu MARCHAL
LICENCE 3 : Matthieu MARCHAL
MASTER Recherche 1 : Imelda ELLIOTT
MASTER Recherche 2 : Carl VETTERS
MASTER Enseignement Second degré 1 et 2 : Bruno DURIER

Pour tout problème particulier, vous pouvez contacter ces responsables sur rendez-vous préalablement pris auprès du secrétariat pédagogique.

La bibliothèque universitaire (BULCO)

La bibliothèque sera un outil très important pour votre travail personnel. Cette bibliothèque est située au 21, rue Saint-Louis. Vous y trouverez des périodiques, des ouvrages de référence (qui sont à consulter sur place), des ouvrages de prêt, et vous pourrez avoir accès lors de vos recherches aux divers sites Internet.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque
(durant l'année universitaire)

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 08h00 à 19h00
- samedi matin de 09h00 à 12h00

La maison de l'étudiant (MDE)

Coordonnées :

Bâtiment Clocheville, rue Saint-Louis, 62200 Boulogne-sur-Mer
Tél. : 03.21.30.40.40
http://maisondeletudiant.fr/

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 09h00 à 18h00
- le vendredi de 09h00 à 17h00

La maison de l'étudiant te propose des activités culturelles variées et te donne l'occasion de t'exprimer. C'est un lieu de vie, d'échange et de détente. C'est là que tu trouveras les services administratifs (SUAIO, assistantes sociales, mutuelles…), des bureaux mis à la disposition des associations étudiantes, des salles de spectacles et cafet'.

Le secrétariat pédagogique

Pour toute question d'ordre administratif ou pédagogique, vous serez accueillis au secrétariat pédagogique du Centre Universitaire du Musée par Christian RATEL. N'hésitez pas à le contacter en cas de difficulté particulière ***non sans avoir consulté au préalable les différents panneaux d'affichage***, où se trouve peut-être déjà la réponse à vos questions, et en respectant les horaires d'ouverture aux étudiants.

Horaires d'ouverture aux étudiants du secrétariat pédagogique

- du lundi au vendredi : 09h00 - 12h00 ; 14h00 - 16h00

Nous vous demandons de veiller ***scrupuleusement*** à communiquer le plus vite possible au secrétariat pédagogique tout changement survenant en cours d'année dans votre situation : déménagement, changement d'adresse, changement d'état civil, etc. Cette actualisation des informations vous concernant s'avère particulièrement précieuse au moment des examens : l'étudiant ayant omis ou négligé de nous signaler son déménagement, par exemple, peut difficilement espérer recevoir en temps voulu et à la bonne adresse une information importante et urgente !

Quelles orientations ? Quelles compétences ?

Principalement destinée aux futurs professeurs de Lettres, à tous ceux qui ont la passion de la littérature et de la recherche en sciences humaines, la formation de Lettres Modernes n'en convient pas moins spécialement aux étudiants qui s'orientent vers le Professorat des Écoles, dans la mesure où la pratique des textes littéraires et l'analyse de la langue développent des capacités essentielles pour un enseignant généraliste de l'école primaire.

La formation de Lettres Modernes s'inscrit également dans tous les cursus conduisant aux métiers de communication, de la culture et de l'information (débouchés de plus en plus nombreux). Les études de Lettres, en s'attachant aux diverses formes par lesquelles le monde est perçu, décrit, raconté, développent une capacité générale à lire et à exprimer les problèmes de société.

Évaluation de la formation

Chaque année, l'Université du Littoral Côte d'Opale organise l'évaluation partielle de son offre de formation et des dispositifs universitaires. Les responsables de formations vous solliciteront en fin d'année universitaire pour répondre à un questionnaire en ligne. Merci de répondre favorablement à cette sollicitation. Vos avis nous permettront d'améliorer le fonctionnement de l'Université.

Le tutorat : une aide méthodologique et pédagogique

Des étudiants confirmés choisis pour leurs qualités académiques et personnelles vous soutiennent dans votre première année à l'université. Ils vous aident à comprendre la méthode et la culture générale des études de Lettres Modernes, vous expliquent comment mieux organiser votre travail, créer vos fiches, proposent une aide aux devoirs en ancien français, en grammaire, en latin, en linguistique, en littérature, en stylistique. Ils répondent à vos questions et vous proposent des séances de révision théorique et d'entraînement aux examens. Le contenu des séances s'adapte à vos besoins : faites-les connaître !

Le programme des séances est affiché d'une semaine à l'autre, sur le panneau réservé aux Lettres Modernes ainsi que sur le portail de l'ULCO, rubrique « emploi du temps ».

Étudiants boursiers

Les directives ministérielles précisent que **« en application de l'article 2 du décret n° S1445 du 16 Avril 1951, l'inscription et l'assiduité aux cours, travaux pratiques ou dirigés et aux stages obligatoires prévus par la réglementation doivent être vérifiées ».**

Représentation des étudiants au Conseil de Département

Les étudiants sont représentés par deux étudiants élus pour une période de deux ans.

CALENDRIER 2015-2016

(Sous réserve de modifications)

Rentrée : Lundi 7 septembre 2015

Vacances de la Toussaint :
Du samedi 24 octobre 2015 après les cours au lundi 2 novembre 2015 au matin

Vacances de Noël :
Du samedi 19 décembre 2015 après les cours au lundi 4 janvier 2016 au matin

Vacances d'hiver :
Du samedi 13 février 2016 après les cours au lundi 22 février 2016 au matin

Vacances de Pâques :
Du samedi 2 avril 2016 après les cours au lundi 18 avril 2016 au matin

Jours fériés :

dimanche 1er novembre 2015 (Toussaint)
mercredi 11 novembre 2015 (armistice guerre 14/18)
lundi 28 mars 2016 (Pâques)
dimanche 1er mai 2016 (fête du travail)
dimanche 8 mai 2016 (fin de la guerre 39/45)
jeudi 5 mai 2016 (Ascension)
lundi 16 mai 2016 (Pentecôte)

1re session

premier semestre :

Du lundi 7 septembre 2015 au vendredi 4 décembre 2015

Semaine de révisions et rattrapage : Du lundi 7 décembre 2015 au vendredi 11 décembre 2014
Épreuves écrites et orales : Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2015 et du lundi 4 janvier 2016 au vendredi 15 janvier 2016

second semestre :

Du lundi 18 janvier 2016 au vendredi 29 avril 2016

Semaine de révisions et rattrapage : Du lundi 2 mai 2016 au vendredi 6 mai 2016
Épreuves écrites et orales : Du lundi 9 mai 2016 au vendredi 27 mai 2016
Jury 1re session : semaine du lundi 30 mai 2016 au vendredi 3 juin 2016

2e session (session de rattrapage)

Épreuves écrites et orales : du lundi 13 juin 2016 au vendredi 1er juillet 2016
Jury 2e session : semaine du lundi 4 juillet 2016 au vendredi 8 juillet 2016

Journée portes ouvertes : samedi 30 janvier 2016

Colloques et journée d'études :

« Les premiers imprimés français et la littérature de Bourgogne (1470-1550) », Colloque, Dunkerque, Amphithéâtre de Visioconférence, 22-23 octobre 2015

« Perception de l'altérité », Journée Jeunes Chercheurs, Dunkerque, Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme (MRSH), 30 mars 2016

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

(ou comment se donner des atouts pour réussir ses études)

Des livres : la Bulco met à votre disposition des milliers de livres, dont beaucoup concernent directement votre licence. Vous pouvez y lire les auteurs étudiés, mais aussi consulter et emprunter des manuels qui synthétisent les connaissances présentées lors des cours. Voici quelques exemples :

Bergez Daniel (dir.), *Précis de littérature française*. 2e éd. Paris : Armand Colin, 2009, 350 p. (Lettres sup.) - cote de classement : 840.9 BER p

Labbé Stéphane, *La poésie : rhétorique, registres, courants littéraires et poésies francophones*. Paris : Ellipses, 2009, 239 p. (Culture fiches) - cote de classement : 808.1 LAB p

Schott-Bourget Véronique, *Approches de la linguistique*. Paris : Armand Colin, 2009, 126 p. (128), cote de classement 410 SCH a

Fontanier Jean-Michel, *Le latin en quinze leçons.* 2e éd. Rennes : PUR, 2007, 309 p. (Etudes anciennes) - cote de classement : 475 FON l

Des DVD : la Bulco propose un fonds particulièrement bien développé de fictions et de documentaires, y compris des films très récents.

Des abonnements internet (consultables depuis chez vous) : la Bulco vous permet d'accéder à une encyclopédie en français bien utile pour aborder les sujets étudiés en cours : l'encyclopédie Universalis. La presse francophone est consultable sur Europresse, non seulement les principaux titres français mais aussi des magazines plus culturels tels que Diapason, Le Film français ou encore Lire. Attention : pour accéder à ces différents sites il est nécessaire d'utiliser e-Bulco, le portail documentaire de la bibliothèque : bulco.univ-littoral.fr (dans la rubrique Formation/Tutoriels il est possible de consulter des aides pour bien utiliser ces bases de données).

Des services : quatre salles de travail en groupe vous permettent de travailler collectivement sans déranger les autres lecteurs. A l'inverse des zones de travail en silence sont proposées aux deux étages. Vous disposez de deux photocopieuses, d'une vingtaine d'ordinateurs, d'une imprimante (paiement en créditant votre carte d'étudiant)… Les bibliothécaires sont entièrement disponibles pour vous aider dans vos recherches et vous renseigner.
Téléphone : 03 21 99 41 30 – bulco@univ-littoral.fr

UN BON CONSEIL

Le témoignage de vos camarades étudiants des années précédentes, ainsi que les résultats des examens, nous permettent d'insister sur l'importance de la ***précocité*** et de la ***régularité*** du travail : en décembre, il est déjà trop tard pour commencer à découvrir le lourd programme de littérature, de linguistique ou d'ancien français ; il est tout aussi irréaliste d'espérer réussir l'épreuve de langue vivante en ne se remettant sérieusement à l'anglais (ou à l'allemand ou à l'espagnol) qu'en février. ***C'est dès la rentrée universitaire qu'il faut préparer sa réussite !***

D'autre part, pour ce qui est de la littérature, il est indispensable que vous ne vous limitiez pas aux œuvres au programme. ***Vous devez vous forger progressivement une culture générale,*** fondée sur la découverte des grands textes de notre patrimoine. Cela est particulièrement vrai ***pour ceux qui envisagent de se présenter au Master enseignement,*** concours qui réclame une connaissance approfondie des œuvres majeures. Ce savoir ne peut s'acquérir en un an. Il requiert une lecture quotidienne, assidue, et ce ***dès la première année.*** Voici, pour ceux qui souhaiteraient être guidés dans leur choix, quelques suggestions de lecture. Il ne s'agit pour nous ni d'être exhaustifs ni d'être limitatifs, mais de rappeler quelques textes consacrés dont la connaissance est traditionnellement attendue de l'étudiant de Lettres.

La Chanson de Roland
MARIE DE FRANCE : *Les Lais*
BÉROUL et THOMAS D'ANGLETERRE : *Le Roman de Tristan*
CHRÉTIEN DE TROYES : *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*
RUTEBEUF : *Poésies*
FROISSART : *Chroniques*
CHARLES D'ORLÉANS : *Rondeaux et Ballades*
VILLON : *Œuvres poétiques*
COMMYNES : *Mémoires*

MAROT : *L'Adolescence clémentine*
RABELAIS : *Pantagruel, Gargantua*
DU BELLAY : *Les Regrets*
RONSARD : *Les Amours*

Montaigne : *Les Essais*
Agrippa d'Aubigné : *Les Tragiques*

Corneille : *L'Illusion comique*, les grandes Tragédies
La Rochefoucauld : *Maximes*
Molière : *Dom Juan, Le Misanthrope,* etc.
Racine : les Tragédies
La Fontaine : *Fables*
Pascal : *Pensées*
Mme de La Fayette : *La Princesse de Clèves*
La Bruyère : *Les Caractères*
Bossuet : *Oraisons funèbres*
Montesquieu : *Les Lettres persanes*
Marivaux : *Le Jeu de l'Amour et du Hasard, La Seconde Surprise de l'Amour*
Prévost : *Manon Lescaut*
Voltaire : *Zadig, Micromégas, Candide*
Diderot : *Le Neveu de Rameau, Jacques le fataliste*
Beaumarchais : *Le Barbier de Séville, Le Mariage de Figaro*
Laclos : *Les Liaisons dangereuses*
Rousseau : *Les Confessions*

Lamartine : *Méditations poétiques*
Balzac : *La Peau de chagrin, Le Père Goriot, Eugénie Grandet*
Stendhal : *Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme*
Hugo : *Hernani, Ruy Blas, Les Contemplations*
Musset : *Les Caprices de Marianne, Lorenzaccio, Les Nuits*
Nerval : *Les Filles du feu*
Baudelaire : *Les Fleurs du Mal*
Flaubert : *Madame Bovary, L'Education sentimentale*
Verlaine : *Poèmes saturniens*
Zola : *L'Assommoir, Germinal, L'Œuvre*
Maupassant : *Une Vie, Bel Ami, Le Horla*
Rimbaud : *Illuminations*
Mallarmé : *Poésies*
Barbey d'Aurevilly : *Les Diaboliques*
Apollinaire : *Alcools*
Proust : *Du côté de chez Swann*

Valéry : *Charmes*
Gide : *Les Caves du Vatican, Les Faux Monnayeurs*
Mauriac : *Thérèse Desqueyroux*

Breton : *Nadja*
Claudel : *Tête d'or, Le Soulier de satin*
Giono : *Regain*
Céline : *Voyage au bout de la nuit*
Malraux : *La Condition humaine*
Giraudoux : *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*
Bernanos : *Journal d'un curé de campagne*
Sartre : *La Nausée, Les Mains sales, Les Mots*
Ponge : *Le Parti pris des Choses*
Camus : *L'Etranger, La Peste, La Chute*
Saint John Perse : *Vents*
Char : *Fureur et Mystère*
Ionesco : *La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt*
Beckett : *En attendant Godot*
RobbeGrillet : *Les Gommes*
Butor : *La Modification*
Duras : *Moderato Cantabile*
Sarraute : *Le Planétarium*
Perec : *La Vie mode d'emploi*

Prenez aussi l'habitude de consulter régulièrement l'un ou l'autre des manuels de littérature (il y en a d'excellents à la B.U.), utiles pour replacer chaque écrivain dans un contexte historique, économique, idéologique, artistique, et pour s'assurer un savoir minimal sur les auteurs moins importants et moins connus de vous.

N'oubliez pas enfin que les ouvrages critiques, dont la lecture vous est recommandée lors des premiers cours, doivent être considérés comme faisant partie intégrante du programme. Vous devez vous efforcer d'en lire le plus grand nombre, afin d'apprendre à vous interroger sur le fait littéraire et d'accéder à une meilleure compréhension de la portée de chaque œuvre.

Les conférences et les colloques organisés par l'équipe de recherche *Modalités du fictionnel* font partie intégrante de la formation de Lettres Modernes. Les étudiants sont dès lors invités à assister aux manifestations scientifiques organisées tout au long de l'année universitaire.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(CLES 1 et CLES 2)

Véritable supplément au diplôme, le CLES permet aux étudiants inscrits dans une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification **nationale et publique proposée gratuitement**

- Aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues,
- Aux étudiants de LEA (quelle que soit la langue choisie),
- Aux étudiants de LCE , s'ils composent dans une langue qui ne relève pas de leur spécialité.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 européen (CLES 1) ou un niveau B2 européen (CLES 2) en **ANGLAIS**, **ALLEMAND**, ou **ESPAGNOL**. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.
Il n'est pas nécessaire d'avoir un CLES 1 pour pouvoir s'inscrire à un CLES 2 ; un étudiant (de L1, L2, L3, Master et doctorat) peut, lors de la même année universitaire, essayer de valider un CLES 1 et un CLES 2 dans les langues de son choix (parmi celles que l'ULCO propose). Il est possible de passer le CLES dans d'autres langues (arabe, chinois, grec moderne, italien, néerlandais, polonais, portugais et russe) sous certaines conditions.

Qui doit obtenir une certification en langues étrangères ?

* Tous ceux qui souhaitent faire état de leur niveau de langue (par exemple dans la préparation d'un échange *Erasmus*).
* Les étudiants en Master : les textes officiels stipulent que le diplôme de Master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (certification CLES ou autre certification équivalente).
* Les candidats aux concours de recrutement aux carrières d'enseignant : pour être nommé fonctionnaire stagiaire (CRPE - CAPES - Agrégation - CPE), il faut justifier du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) ou de toute autre certification équivalente (au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues). Il existe deux principaux cas de dispense : (1) les étudiants de Master dont la formation inclue un enseignement en langue étrangère avec crédit ECTS sont dispensés si leur note est supérieure ou égale à la moyenne (2) les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères sont également dispensés.

Comment s' inscrire ?

L'inscription est possible pour les seuls étudiants inscrits en L3 ; elle se fera directement en ligne depuis le site de l'ULCO. La procédure à suivre vous sera expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates qui seront annoncées ultérieurement est impératif.

CLES 1 ou CLES 2 ?

En fonction du résultat au test de positionnement que vous effectuerez en début d'année universitaire, vous serez dirigés vers un CLES 1 (niveau B1) ou un CLES 2 (niveau B2).

En quoi les épreuves consistent-elles ?

CLES 1 : l'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage, etc…). À l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre ou un courriel et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure 1h45 et la production orale dure une quinzaine de minutes.
CLES 2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve écrite dure 2h45 et l'épreuve orale 15 minutes.

Comment se préparer au CLES ?

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES.

En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Intégration du CLES dans la note de langue du semestre 6

Dans le cas d'un étudiant qui choisit le CLES pour sa certification en langues exigée **au semestre 6**, voici le tableau de correspondance des compétences CLES validées en note sur 20. Cette note comptera pour 50% de la note finale de langue du Semestre 6.

	Niveau B1 (CLES 1)	Niveau B2 (CLES 2)
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

CLES déjà obtenu lors d'une session antérieure

Tous les candidats ayant déjà obtenu un CLES 1 ou un CLES 2 lors d'une session antérieure en garde le bénéfice. Leur certification obtenue par le passé sera convertie en une note sur 20 par la commission d'équivalence LANSAD.

Contacts

Responsable : Jean-François Brouttier

Secrétariat : Delphine Delbart ; cles.boulogne@univ-littoral.fr

STAGE HORS CURSUS

Le décret n° 2010-956 paru au Journal Officiel du 25 août 2010 vise à mieux encadrer les stages hors cursus. Ainsi, en plus du stage obligatoire en troisième année de Lettres modernes, il vous est possible d'effectuer un stage complémentaire dans le cadre de votre formation. Une convention de stage sera alors établie entre chaque partenaire. Si vous êtes intéressé, veuillez vous rapprocher de votre Directeur des études ou de votre Président de jury.

1) Dans le cadre d'une formation complémentaire, d'une réorientation, ou d'une prise de contact avec le milieu professionnel, l'étudiant peut, à son initiative, proposer de faire un stage en entreprise, en école, en université, en structure associative, en laboratoire universitaire ou dans une structure de formation.

2) Ces stages doivent avoir une thématique cohérente avec le cursus en cours. Ils doivent pouvoir être considérés comme une découverte du milieu professionnel, sinon comme une professionnalisation. Avant établissement de la convention de stage, le choix du stage est validé par le Directeur des études ou le Président de jury de l'année où est inscrit l'étudiant.

3) Le stage est évalué. Il fera l'objet de la rédaction d'un rapport écrit. La note obtenue sera comptabilisée en module optionnel ou en bonus pour l'année en cours. Ce bonus pourra atteindre au maximum 5% du total des points, selon la durée du stage et selon le résultat de son évaluation. Il pourra compléter les éventuels autres points de bonus, toujours en restant dans un total maximum de 5% du total des points.

4) Ces stages sont réalisables soit de façon continue lors des périodes sans enseignement (stage massé), soit de façon fractionnée lors des temps libérés par l'emploi du temps (stage filé).

5) La durée du stage massé pourra varier de 1 à 2 semaines (stage d'observation) et jusqu'à 8 semaines. Le stage filé (1 jour par semaine en dehors des horaires des cours) pourra durer de 2 semaines à 8 mois.

6) Les conditions de rétributions financières par la structure d'accueil sont celles appliquées lors des stages traditionnels.

LE SYSTEME LMD

(Licence – Master – Doctorat)

L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

À la suite des rencontres des Ministres de l'Education des différents pays européens à la Sorbonne en 1998 et à Bologne en 1999, la création d'un espace universitaire européen a été fortement encouragée. Certes, la mobilité étudiante et professorale existait, notamment grâce aux programmes d'échanges (*Erasmus*, *Socrates*), mais il fallait aller plus loin pour la développer et permettre la construction de parcours pluridisciplinaires. Une harmonisation européenne des systèmes d'enseignement était donc nécessaire. Plusieurs décrets ont été publiés au printemps 2002. Désormais, les universités françaises bénéficient de nouvelles possibilités d'initiatives pour organiser leurs formations et leurs diplômes en cohérence avec l'Europe de l'enseignement supérieur.

Principes généraux :

L'application nationale aux études supérieures et aux diplômes nationaux de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur se caractérise par :

1° une architecture des études fondée principalement sur les trois grades de Licence, Master et Doctorat ;

2° une organisation des formations en semestres et en unités d'enseignement ;

3° la mise en œuvre du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables, dit « système européen de crédits » ou ECTS (European Credit Transfert System) ;

4° la délivrance d'une annexe descriptive aux diplômes dite « supplément au diplôme» afin d'assurer, dans le cadre de la mobilité internationale, la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises.

L'unité d'enseignement et les crédits :

Chaque unité d'enseignement a une valeur définie en crédits européens pour le niveau d'études concerné. Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir cette unité. L'évaluation de cette charge totale de travail tient compte non seulement du volume horaire de la matière, mais également du travail personnel demandé, des stages, mémoires, projets et autres activités. Les crédits obtenus correspondent à des connaissances et à des expériences acquises (stage par exemple). Ils sont capitalisables et peuvent être obtenus quels que soient le rythme et la durée des études (sur la base d'une durée minimum). Le système de crédits assure facilement la capitalisation et la possibilité de transférer des acquis. Il favorise ainsi la mobilité européenne, qu'il s'agisse d'étudiants français partant faire des études à l'étranger ou le contraire.

L'obtention des grades :

- La Licence est attribuée aux étudiants qui obtiennent 180 crédits au-delà du baccalauréat, soit 6 semestres de 30 crédits.
- Le Master requiert 300 crédits au-delà du baccalauréat.
- Le Doctorat nécessitera la soutenance d'une thèse au-delà du Master.

MODALITÉS D'EXAMEN DE LA LICENCE

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Pour chaque semestre, deux sessions d'examen sont organisées : la seconde session se déroule en juin. Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux UE (Unité d'enseignement). Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Chaque cours de la Licence de Lettres modernes équivaut à une UE. Les UE sont capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.

Validation – Capitalisation – Compensation

Une UE (Unité d'enseignement) est acquise :
- dès lors que la note obtenue pour cette UE est égale ou supérieure à 10/20 ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée. Une UE acquise ne peut être repassée.

ou

- par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année ; elle est alors définitivement acquise et capitalisée.

Une année d'études est validée :
- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (note égale ou supérieure à 10/20)

ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (note égale ou supérieure à 10/20)

ou

- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20)

Important : le semestre ou l'année d'études ne pourront être validés qu'à condition que l'étudiant ait obtenu une note pour chacune des UE inscrites au programme. L'étudiant faisant état d'une absence justifiée pour telle ou telle de ces UE est néanmoins tenu de présenter l'épreuve portant sur cette UE lors de la deuxième session d'examen.

Compensation entre les années qui composent le diplôme :

- pour le diplôme intermédiaire de DEUG, la deuxième année de licence compense la première année, sous réserve que l'étudiant ait obtenu la note de 10/20 en deuxième année ;
- pour le diplôme de Licence, la troisième année de licence compense la première et la deuxième année, sous réserve que l'étudiant ait obtenu la note de 10/20 en troisième année.

La compensation est donc possible aux trois niveaux suivants :
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement ;
- entre les années qui composent le diplôme, sous réserve que l'étudiant ait obtenu la moyenne à l'année finale du diplôme.

Situation des étudiants issus d'un autre établissement

Les notes obtenues par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme LMD seront prises en compte si le parcours est compatible. Une note administrative de 10/20 sera attribuée aux autres étudiants post bac.

Bonus

Toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal, donne droit à un bonus par la prise en compte des points supérieurs à la moyenne. Quel que soit le nombre d'options facultatives, le bonus ne peut dépasser 5% du total des points. Le bonus est conservé pour la seconde session, mais ne peut en aucun cas être conservé d'une année sur l'autre.

La prise en compte du bonus est semestrielle. Dès le début de chaque semestre, les étudiants sont tenus de spécifier au secrétariat la nature des cours choisis en bonus.

Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante. En cas d'inscription simultanée dans deux années consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

Jury

Un jury est nommé par année d'études. Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ». Des points de jury peuvent être attribués dans le cadre de chaque délibération.

Contrôle continu

Au cas où les modalités d'examen prévoient un examen terminal, les notes obtenues en cours de semestre ne peuvent en aucun cas se substituer à la note obtenue lors de l'examen terminal. Le contrôle continu ne compte que s'il est favorable à l'étudiant. La règle dite du « supérieur » vaut pour les deux sessions.

Exemple d'énoncé d'une règle du supérieur :
(d'autres modalités de calcul sont envisageables)
Le contrôle continu ne compte que s'il est favorable à l'étudiant.
La règle du supérieur vaut pour les deux sessions.

e = examen final p = contrôle continu E = Note retenue
si e supérieur ou égal à p, alors E = e
si e inférieur ou égal à p, alors $\mathbf{E = \frac{(2 \times e) + p}{3}}$

Deuxième session

En cas d'échec à la première session, l'étudiant garde définitivement le bénéfice de l'ensemble de ses notes.

L'étudiant n'est pas tenu de se présenter à une épreuve pour autant qu'il puisse justifier d'une note obtenue dans cette matière durant l'année en cours ou les années antérieures.

L'étudiant qui souhaiterait cependant repasser une matière perd le bénéfice de sa note. La note de la dernière session passée annule et remplace la note obtenue lors de la session précédente. **Quel que soit le cas de figure, c'est toujours la dernière note qui compte.**

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé la totalité des quatre semestres, **sous réserve qu'il ait obtenu la moyenne à l'année finale du diplôme (L2)**. En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de licence

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé la totalité compensée des six semestres, **sous réserve qu'il ait obtenu la moyenne à l'année finale du diplôme (L3)**.

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :
- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la Licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20.
Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20.
Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20.
Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Absence

Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours. Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé. L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.
A contrario, un étudiant qui s'est présenté à une épreuve au moins et a obtenu une note supérieure à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais comme « ajourné ». Un étudiant n'ayant jamais obtenu de note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation, sauf en cas d'absence justifiée. La note zéro sera alors saisie. Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note zéro, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

La présence aux examens des étudiants boursiers est obligatoire.

Exigences formelles

Tout travail écrit suppose qu'on respecte :
– les règles orthographiques
– la syntaxe
– la lisibilité, tant du point de vue de la graphie que de la présentation générale (paragraphes clairement composés, lignage régulier...).
Toute copie enfreignant ces règles sera notée en dessous de la moyenne.

Unité d'ouverture

Chacun des six semestres de la Licence comporte un Module optionnel. Outre les options figurant au programme de Lettres, les étudiants sont autorisés à choisir l'un ou l'autre enseignement en rapport avec leur parcours professionnel. Ils devront toutefois pour ce faire **obtenir l'accord préalable du président de jury**.

Cas particulier

Le second semestre en latin (latin 2) s'inscrit dans la continuité du premier semestre (latin 1). Dans le cas où les UE correspondantes n'ont pas été acquises, la prise en compte des résultats se fera de la façon suivante :
– si la note est supérieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant garde les deux notes,
– si la note est supérieure à 10 en juin et inférieure à 10 en janvier, l'étudiant garde la note de juin pour les deux épreuves du 1er et du 2e semestre à la seconde session,
– si la note est supérieure à 10 en janvier et inférieure à 10 en juin, l'étudiant passe une épreuve de 2e semestre à la seconde session,
– si la note est inférieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant passe une épreuve unique à la seconde session, portant sur les acquis de l'année entière. Elle sera donc la même que l'épreuve de second semestre évoquée au cas précédent.

Programme Licence Lettres modernes – 1re année

	CM	TD	ECTS
Semestre 1 : 247 h (dispositif de réorientation prévu)			
Enseignements fondamentaux			**17**
1.1 Littérature comparée	10	14	3
1.2 Poésie 1	10	12	2
1.3 Poésie 2	10	14	4
1.4 Histoire de la langue	10	14	3
1.5 Grammaire	10	14	3
1.6 Latin		18	2
UE méthodologique			**3**
1.7 Méthodologie du travail universitaire		18	3
UE de professionnalisation			**10**
1.8 PPP – Univers professionnels		20	2
1.9 Langue vivante : écrit (anglais – allemand – espagnol)		25	3
1.10 Informatique 1 : Compétences numériques		24	2
1.11 Module optionnel : LV2, autre option		24	3
Semestre 2 : 244,5 h			
Enseignements fondamentaux			**19**
2.1 Roman 1	10	14	4
2.2 Roman 2	10	14	3
2.3 Civilisation et culture littéraire	10	14	3
2.4 Ancien français	10	11,5	3
2.5 Linguistique	10	14	3
2.6 Latin		24	3
UE de professionnalisation			**11**
2.7 Expression écrite et orale		24	3
2.8 Méthodologie documentaire		6	1
2.9 Langue vivante : oral (anglais – allemand – espagnol)		25	3
2.10 Informatique 2 : Projet numérique		24	2
2.11 Module optionnel : LV2, autre option		24	2

Programme Licence Lettres modernes – 2e année

	CM	TD	ECTS
Semestre 3 : 248 h			
Enseignements fondamentaux			**23**
3.1 Littérature française 1	15	15	4
3.2 Textes modernes	15	15	4
3.3 Art et culture 1 : filmologie	10	14	3
3.4 Art et culture 2	15	15	3
3.5 Ancien français	10	14	3
3.6 Linguistique	10	14	3
3.7 Latin		24	3
UE de professionnalisation			**7**
3.8 PPP – Projet professionnel		13	2
3.9 Langue vivante : écrit (anglais - allemand - espagnol)		25	3
3.10 Module optionnel : LV2, autre option		24	2
Semestre 4 : 247 h			
Enseignements fondamentaux			**21**
4.1 Littérature comparée	10	14	3
4.2 Théâtre	10	14	3
4.3 Littérature et culture	15	15	3
4.4 Ancien français	10	14	3
4.5 Linguistique	10	14	3
4.6 Latin		24	3
4.7 Stylistique	10	14	3
UE de professionnalisation			**9**
4.8 Langue vivante : oral (anglais - allemand - espagnol)		25	3
4.9 Module optionnel 1 : didactique du français, autre option		24	3
4.10 Module optionnel 2 : LV2, autre option		24	3

Programme Licence Lettres modernes – 3e année

Semestre 5 : 262,5 h	CM	TD	ECTS
Enseignements fondamentaux			**18**
5.1 Critique	10	14	3
5.2 Littérature française 2	12	18	3
5.3 Textes classiques	12	18	3
5.4 Ancien français	10	14	3
5.5 Linguistique	10	14	3
5.6 Latin		24	3
UE de professionnalisation			**12**
5.7 PPP - Stage		9,5	2
5.8 Langue vivante : écrit (anglais - allemand - espagnol)		25	3
5.9 Module optionnel 1 : Grands écrivains, autre option	10	14	3
5.10 Module optionnel 2 : Mathématiques ESPE, autre option		24	2
5.11 Module optionnel 3 : LV2, autre option		24	2
Semestre 6 : 251 h			
Enseignements fondamentaux			**20**
6.1 Littérature comparée	12	18	3
6.2 Littérature française 3	12	18	4
6.3 Littérature française 4	12	18	4
6.4 Ancien français	10	14	3
6.5 Linguistique	10	14	3
6.6 Latin		24	3
UE de professionnalisation			**10**
6.7 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement		20	2
6.8 Langue vivante : oral (anglais - allemand - espagnol)		25	3
6.9 Module optionnel 1 : Culture littéraire ultra-contemporaine, autre option		20	3
6.10 Module optionnel 2 : LV2, autre option		24	2

LICENCE

Première année
Semestre 1

Licence
Première année
Semestre 1

Semestre 1 : 247 h (dispositif de réorientation prévu)	CM	TD	ECTS
Enseignements fondamentaux			**17**
1.1 Littérature comparée	10	14	3
1.2 Poésie 1	10	12	2
1.3 Poésie 2	10	14	4
1.4 Histoire de la langue	10	14	3
1.5 Grammaire	10	14	3
1.6 Latin		18	2
UE méthodologique			**3**
1.7 Méthodologie du travail universitaire		18	3
UE de professionnalisation			**10**
1.8 PPP – Univers professionnels		20	2
1.9 Langue vivante : écrit (anglais – allemand – espagnol)		25	3
1.10 Informatique 1 : Compétences numériques		24	2
1.11 Module optionnel : LV2, autre option		24	3

SEMESTRE 1
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.1

Littérature comparée

Enseignante : Céline BALLY

Programme

Le valet libre-penseur au théâtre

Au théâtre, le rôle du valet ou de l'esclave est riche et complexe. Confident, complice, rival ou opposant, il cache souvent une profondeur qui renferme la sagesse de l'auteur. Nous étudierons le rôle du valet à l'appui de trois personnages principaux : Chrysale, l'esclave astucieux des *Bacchides* de Plaute, le célèbre Figaro, esprit fin et libre du *Barbier de Séville* de Beaumarchais, et Ruy Blas, héros romantique éponyme du drame de Victor Hugo. Ils ouvrent, chacun à leur manière une réflexion sur la société de leur époque. Ce que nous montrerons par l'analyse des textes et des mises en scène.

Textes étudiés
Les Bacchides de Plaute (le texte sera fourni à la rentrée)
Le Barbier de Séville de Beaumarchais (édition au choix de l'étudiant)
Ruy Blas de Victor Hugo (édition au choix de l'étudiant)

Bibliographie
La bibliographie sera précisée en cours.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : dissertation
Documents autorisés : œuvres au programme

SEMESTRE 1
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.2 ET 1.3

Poésie

Enseignant : François BERQUIN (CM et TD)

Programme

Voyage en poésie

Le cours propose un panorama de la poésie tant d'un point de vue des genres (poésie lyrique, poésie engagée...) que du point de vue historique (des horizons classiques aux territoires contemporains) ou stylistique, de manière à revoir les clichés liés à la poésie, et à mieux comprendre les enjeux de la poésie contemporaine et de sa lecture. Lire de la poésie, n'est-ce pas devenir poète à son tour ?

Textes étudiés
Baudelaire, *Les Fleurs du mal* et *Le Spleen de Paris*.

Quelques références bibliographiques
– RICHARD Jean-Pierre, *Poésie et profondeur*, Editions du Seuil, coll. « Points », 1955.
– MAZALEYRAT Jean, Eléments de métrique française, Armand Colin, coll. « U2 », 1977.
– ROUBAUD Jacques, *La Vieillesse d'Alexandre, Essai sur quelques états récents du vers français*, Ramsay, 1988.
– PRIGENT Christian, *A quoi bon encore des poètes*, POL, 1996.
– MAULPOIX Jean-Michel, *Du lyrisme,* José Corti, coll. « En lisant en Ecrivant », 2000.
– JARRETY Michel, *Dictionnaire de poésie*, PUF, 2001.
– Collection « Folio/Gallimard » : œuvres et anthologies.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : au choix étude de texte (TD) / dissertation (CM)
Documents autorisés : les deux œuvres étudiées en TD

SEMESTRE 1
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.4

Histoire de la langue

Enseignant : Paul-Victor DESARBRES

Programme
Ce cours sera consacré à l'histoire de la langue française : on évoquera les origines du français, l'affirmation de la langue au Moyen Âge et à la Renaissance, et l'affaiblissement des langues régionales au XX^{e} siècle en France. On cherchera ensuite à dresser un tableau de l'expansion du français à l'échelle internationale et de la variété des situations politiques et linguistiques recouvertes par le terme de « francophonie ».

Bibliographie
Michèle PERRET, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, 2001 (Cursus).

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : questions de cours appelant une réponse rédigée
Documents autorisés : aucun, dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

SEMESTRE 1
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.5

Grammaire
Maîtrise des outils syntaxiques et grammaticaux

Enseignant : Paul-Victor DESARBRES

Programme
Ce semestre sera consacré à la révision systématique des notions de grammaire « scolaire », ainsi qu'à une introduction aux problématiques grammaticales modernes. Chaque séance se composera d'une mise au point théorique, et d'exercices pratiques d'analyse grammaticale (nature et fonction des mots et groupes de mots), et d'analyse logique (nature et fonction des propositions).

I. Les natures de mots et les groupes de mots.
II. La phrase simple (fonctions dans la phrase simple ; types de phrases simples).
III. La phrase complexe (subordination ; types de subordonnée : relative, conjonctive pure, conjonctive circonstancielle, interrogative indirecte, infinitive).

Bibliographie indicative
Maurice GREVISSE, *Le Petit Grevisse. Grammaire française*, De Boeck - Duculot, Bruxelles, 2009 : excellent instrument pour réviser.
Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994 [ou 2014] : pour approfondir.

Modalités d'examen
Contrôle continu
3 devoirs sur table à date fixe (interrogation de cours et exercices d'analyse)
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : questions de cours théoriques et exemples à analyser
Documents autorisés : aucun, dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

Latin 1 – Niveau 1

Enseignant : Élise BERTELOOT

Programme
Étude de la langue latine : système des cas, 1ère, 2ème et 3ème déclinaisons, adjectifs de la 1ère classe, système de conjugaison (indicatif, infinitif), syntaxe.
Méthode de la version et du thème.
Rudiments de civilisation et littérature latine.

Textes étudiés
Les textes étudiés sont ceux du manuel indiqué dans la bibliographie.

Bibliographie

DELEANI Simone, *Initiation à la langue latine et à son système, Manuel pour les grands débutants*, Amand Colin, 2015. (Une nouvelle édition a été publiée en 2015. Les éditions antérieures sont acceptées).
GAFFIOT Félix, *Dictionnaire Latin-Français, Gaffiot de poche*, Hachette.
ou
GAFFIOT Félix, *Dictionnaire Latin-Français, Le Grand Gaffiot*, Hachette.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : Exercices de version et de thème, questions de morphologie et de syntaxe, questions sur la civilisation et la littérature latine
Documents autorisés : Dictionnaire Latin-Français

SEMESTRE 1
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 1.6

Latin 1 – Niveau 2

Enseignant : Bruno DURIER

Programme
Ce cours est destiné aux étudiants qui ont poursuivi l'étude du latin au-delà de la seconde. Il propose une révision systématique des fondements de la grammaire et un approfondissement des connaissances relatives à la littérature et à la civilisation latine par le biais de l'étude d'extraits de deux œuvres complètes, l'une en prose, l'autre en vers. Le cours sera l'occasion d'un entraînement régulier à la version et au thème.

Bibliographie
DÉLÉANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours, thème, questions
Documents autorisés : dictionnaire latin / français

SEMESTRE 1
UE MÉTHODOLOGIQUE 1.7

Méthodologie du travail universitaire

Enseignante : Christine ROBIN

Programme
Perfectionnement des compétences méthodologiques suivantes :

- la prise de notes
- la fiche de lecture
- l'épreuve de dissertation
- l'épreuve de commentaire composé

Bibliographie
Elle sera communiquée pendant le cours.

Modalités d'examen
Contrôle continu : exercices en cours et à remettre
Épreuve écrite au dernier cours
Documents et matériel informatique autorisés : *aucun*

SEMESTRE 1
UE PROFESSIONNALISATION 1.8

PPP (Projet professionnel personnel)

Programme
Approche des différents univers professionnels

Objectifs
Sensibiliser les étudiants à la diversité des métiers, des secteurs professionnels et des structures.
Sensibiliser au fonctionnement du monde socio-économique.

Contenu

- **Préparation aux rencontres avec des professionnels** (1h)

Intervenant : Cœcilia Ternisien

- **Conférences réalisées par des professionnels** (16h)

Intervenants : Professionnels accompagnés d'un enseignant
Thèmes abordés lors des conférences : description du (ou des) métier(s), du secteur et de la structure ; qualités et compétences nécessaires pour occuper le poste ; parcours ; problèmes et difficultés rencontrés.

- **Présentation de l'entreprise, collectivité et association** (3h)

Intervenant : Abdelkader Chehih, Centre Entrepreneuriat du Littoral
Composante et intérêts socio-économiques d'une entreprise, d'une collectivité et d'une association.
Valeurs entrepreneuriales du dirigeant ou créateur de l'entreprise, collectivité, association.
Valeurs entrepreneuriales des salariés et collaborateurs de ces mêmes dirigeants.

Évaluation
Examen terminal final :
- QCM et/ou QRC (Questions Réponse Courte) sur les conférences, les motivations et les idées de projet professionnel : 80% de la note
Durée : 1h
Documents et matériel autorisés : Aucun

- CEL : QCM inclus dans la séance de 3 heures : 20% de la note (rattrapage CEL en deuxième session : QCM d'une durée de 30 minutes)

SEMESTRE 1
UE PROFESSIONNALISATION 1.9

Langue vivante : Anglais

Suite à la réforme de la formation en langue vivante dans le cadre du LANSAD (LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines), les étudiants des trois années de la Licence Lettres Modernes sont mélangés et répartis par groupes de niveau après avoir passé un test de positionnement.

Programme
Le programme comporte en Licence, 24h de langue vivante étrangère par semestre et 10h minimum de travail personnel étudiant, par semestre également, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet) : http://crl.univ-littoral.fr.
Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite).
Niveau cible en licence : B2 dans la première langue vivante étrangère (généralement l'anglais). Niveau minimum souhaitable en licence : B1 dans la première langue vivante étrangère.

Textes étudiés – Bibliographie : chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen : chaque étudiant sera évalué au moyen de 5 notes par semestre.

3 notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu :
- une note de compréhension orale ;
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) ;
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail autonome guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet).

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : une épreuve de compréhension écrite et une épreuve de production écrite
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 1
UE PROFESSIONNALISATION 1.10

Informatique 1 : Compétences Numériques (permettant entre autre de préparer le C2i)

Organisation
Nombres d'heures en présentiel : 24 h TD sur un semestre
Travail de l'étudiant hors présentiel : Dossier Numérique de Compétences (DNC) à réaliser

Compétences visées
Renforcer les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Contenu
Travailler dans un environnement numérique évolutif
• Organiser un espace de travail complexe
• Sécuriser son espace de travail local et distant
• Tenir compte des enjeux de l'interopérabilité
• Pérenniser ses données

Être responsable à l'ère du numérique
• Maîtriser son identité numérique privée, institutionnelle et professionnelle
• Veiller à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel
• Être responsable face aux réglementations concernant l'utilisation de ressources numériques
• Adopter les règles en vigueur et se conformer au bon usage du numérique

Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques
• Structurer et mettre en forme un document
• Insérer des informations générées automatiquement
• Réaliser un document composite
• Exploiter des données dans des feuilles de calcul
• Préparer ou adapter un document pour le diffuser

Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique
• Rechercher de l'information avec une démarche adaptée
• Évaluer les résultats d'une recherche
• Récupérer et référencer une ressource numérique en ligne
• Organiser une veille informationnelle

Travailler en réseau, communiquer et collaborer
• Communiquer avec un ou plusieurs interlocuteurs
• Participer à l'organisation de l'activité en ligne d'un groupe
• Élaborer une production dans un contexte collaboratif

Modalités d'évaluations

1re session :
Le DNC (Dossier numérique de compétences) et les différentes épreuves sont obligatoires
• Pour 25% : DNC composé de diverses productions dont au moins une présentation
• Pour 25% : Épreuve 1 - Épreuve pratique à mi-parcours (~ 1h) : Tableur
• Pour 25% : Épreuve 2 - Épreuve pratique terminale (~ 1h) : Traitement de texte
• Pour 25% : Épreuve QCM - Épreuve théorique terminale (~ 30 min)

2e session :
En fonction de ses résultats, le candidat pourra choisir de compléter son DNC ou de repasser certaines épreuves.

Important
Le programme de ce cours correspond au référentiel du C2i niveau 1.
A travers le DNC et les différentes épreuves, l'étudiant aura la possibilité de valider les compétences nécessaires à l'obtention de ce certificat. Renseignements et modalités d'inscription au C2i niveau 1 sur http://c2i.univ-littoral.fr.

SEMESTRE 1
UE PROFESSIONNALISATION 1.11

Module optionnel

Les étudiants ont notamment la possibilité de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2) ou de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire.

(*cf.* Guide des études de la Licence d'Histoire)

SEMESTRE 1 et 2
UE PROFESSIONNALISATION 2.8

Méthodologie documentaire

Programme : 3 séances de 2 heures

1re séance : Initiation à la méthodologie documentaire
Présentation du catalogue, de la section, des services et des règles de fonctionnement, présentation du portail documentaire « e-BULCO ».

2e séance : Recherche documentaire sur les ressources électroniques
Connaître et utiliser les abonnements de l'ULCO (bases de données et périodiques électroniques) et les outils spécifiques aux filières, savoir chercher de l'information documentaire sur Internet.

3e séance : Rédaction d'une bibliographie
Dégager une problématique et des clés de recherche appropriées pour effectuer une recherche documentaire sur un sujet ; construire et structurer une bibliographie ; rédiger les références bibliographiques.

Modalités d'examen
- À l'issue du 1er TD : questionnaire sur la bibliothèque, le portail documentaire et les services proposés au lecteur (Coeff. 1)
- À l'issue du 3e TD : rédaction d'une bibliographie (Coeff. 3)

Avis important
La note du module de méthodologie documentaire sera créditée **au 2e semestre**.
La validation de ce module permettra également à l'étudiant de valider une partie de la compétence B2 du C2i (= « Rechercher l'information »).

LICENCE

Première année
Semestre 2

Licence
Première année
Semestre 2

Semestre 2 : 244,5 h	CM	TD	ECTS
Enseignements fondamentaux			**19**
2.1 Roman 1	10	14	4
2.2 Roman 2	10	14	3
2.3 Civilisation et culture littéraire	10	14	3
2.4 Ancien français	10	11,5	3
2.5 Linguistique	10	14	3
2.6 Latin		24	3
UE de professionnalisation			**11**
2.7 Expression écrite et orale		24	3
2.8 Méthodologie documentaire		6	1
2.9 Langue vivante : oral (anglais – allemand – espagnol)		25	3
2.10 Informatique 2 : Projet numérique		24	2
2.11 Module optionnel : LV2, autre option		24	2

SEMESTRE 2
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.1

Roman 1

Enseignante : Céline BALLY

Programme

Histoire du roman

L'invention du roman a une histoire très singulière. Genre longtemps méprisé ou considéré comme dangereux, il va progressivement acquérir ses lettres de noblesse. Nous étudierons l'histoire littéraire de ce genre décrié en nous appuyant sur les romanciers qui ont su le transformer et le faire évoluer.

Bibliographie

Le Roman, sous la direction de C. BECKER, coll. « Grand Amphi », Bréal.
Introduction aux grandes théories du roman, Pierre CHARTIER, Bordas.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : dissertation
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 2
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.2

Roman 2

Enseignante : Céline BALLY

Programme

Les Rougon-Macquart regroupe vingt romans dans lesquels Émile Zola nous propose de suivre la vie d'une famille sur plusieurs générations. Véritable recherche sociologique et anthropologique, ce projet est emblématique des ambitions des romanciers du XIX^{e} siècle. Dans *La Fortune des Rougon*, l'auteur initie la généalogie des personnages qui vivront des histoires passionnelles et politique sous le Second Empire.

Texte étudié

La Fortune des Rougon, Emile Zola

Bibliographie

La bibliographie sera précisée en cours.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : dissertation ou commentaire composé
Documents autorisés : œuvre au programme

SEMESTRE 2
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.3

Civilisation et culture littéraire

Enseignant : Étienne JASON

Programme
Ce cours conçu dans une perspective chronologique analysera les grands mouvements littéraires qui se succédèrent du Moyen Âge jusqu'au XX[e] siècle. Il vise à brosser un large panorama de l'histoire littéraire et culturelle de la France et s'appuiera en particulier sur les rapports entre les hommes et les femmes que la littérature modélise ou représente, dans un double trajet.

Orientation bibliographique
Histoire de la France des origines à nos jours, sous la dir. de G. DUBY, Paris, Larousse, 2006 (éd. orig. 1970-1972) (*Bibliothèque historique*).
Histoire culturelle de la France, sous la dir. de J.-P. RIOUX et J.-Fr. SIRINELLI, 4 vol., Paris, Éditions du Seuil, 2004-2005 (éd. orig. 1997-1998).
Histoire de la France littéraire, sous la dir. de M. PRIGENT, 3 vol., Paris, Quadrige – PUF, 2006.
La littérature française : dynamique et histoire, sous la dir. de J.-Y. TADIÉ, 2 vol., Paris, Gallimard, 2007 (*Folio Essais*, 495).
D'autres titres seront communiqués pendant le cours.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : 2 heures
Type d'épreuve : questions de cours
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 2
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.4

Ancien français

Enseignante : Mélanie FRUITIER

Programme
Ce cours sera une introduction à l'étude de l'ancien français. Nous aborderons les notions élémentaires en termes de traduction, phonétique historique, sémantique, morphologie nominale et adjectivale :

- sensibilisation à la traduction de l'ancien français à partir d'extraits de textes.
- initiation à la sémantique.
- notions de base en syntaxe médiévale.
- phonétique historique : règles d'accentuation du latin classique, bouleversement vocalique du latin vulgaire, traitement des voyelles atones, diphtongaison des voyelles toniques libres, traitement des consonnes intervocaliques.
- morphologie : déclinaison du nom et de l'adjectif.

Textes étudiés
Un corpus de textes sera fourni par l'enseignant pendant les cours.

Bibliographie
J. DUCOS et O. SOUTET, *L'ancien et le moyen français*, Paris, PUF, « Que sais-je », 2012, n° 3935.
J. DUFOURNET et Cl. LACHET, *La littérature française du Moyen Âge* (vol. I « Romans et chroniques » ; vol. II « Théâtre et poésie »), Paris, GF, 2003.
G. GOUGENHEIM, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, Paris, Picard, 1966 (réédition Paris, Omnibus, 2008).
R. GUILLOT, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.
G. HASENOHR et G. RAYNAUD DE LAGE, *Introduction à l'ancien français*, Paris, SEDES, 1990.
G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français,* Paris, A. Colin, 1995.
N. LABORDERIE, *Précis de phonétique historique,* Paris, Nathan, collection 128, 1994.
G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988.
Th. REVOL, *Introduction à l'ancien français*, Nathan université, 2000.
Cl. THOMASSET et K. UELTSCHI, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Nathan, collection 128.
G. ZINK, *Phonétique historique du français,* Paris, PUF, 1986.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : questionnaire sur texte
Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

SEMESTRE 2
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.5

Linguistique

Enseignant : Dorota SIKORA

Programme

Introduction à la linguistique

Le cours propose une introduction générale à la linguistique avec l'objectif de présenter ses disciplines : sémantique, lexicologie, morphologie, syntaxe, phonétique et phonologie, ainsi que leurs objets d'étude. Nous étudierons des notions de base propres à chacune des disciplines linguistiques et les angles sous lesquels elles abordent les phénomènes de la/des langue(s) et du langage. Nous comparerons les différentes méthodes de travail et d'analyse linguistiques. Nous examinerons les principales ressources (corpus, bases de données et dictionnaires linguistiques), en analysant le type et la structure des informations linguistiques qu'elles offrent aux utilisateurs.

Bibliographie

CHEVALIER, Jean-Claude (1996). *Histoire de la grammaire française*. Paris : Presses universitaires de France.
LYONS, John (1968). *Introduction to Theoretical Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
MOESCHLER, Jacques, AUCHLIN, Antoine (2000). *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris : Armand Colin.
NEVEU, Franck (2011). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : épreuve écrite portant sur les problèmes abordés en cours
Documents autorisés : dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

SEMESTRE 2
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 2.6

Latin

Enseignants : Élise BERTELOOT (niveau 1)
Bruno DURIER (niveau 2)

Programme

Niveau 1

Il s'agit du prolongement du cours du premier semestre.

Niveau 2

Il s'agit du prolongement du cours du premier semestre.

Bibliographie

DÉLÉANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 h
Type d'épreuve : niveau 1 : version, thème, questions
niveau 2 : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours, thème, questions
Documents autorisés : dictionnaire latin/français

SEMESTRE 2
UE PROFESSIONNALISATION 2.7

Expression écrite et orale

Enseignante : Christine ROBIN

Programme

Expression écrite : entraînement à la contraction de texte (textes tirés d'essais ou de magazines).

Expression orale : exposés individuels de 10 à 15 min ; le sujet sera communiqué au premier cours.

Bibliographie
Des documents seront distribués en cours.

Modalités d'examen

Expression orale : contrôle continu : exposé
Expression écrite : contrôle continu : épreuve de contraction de texte d'une durée de 2 heures au dernier cours
Documents autorisés : aucun

note d'oral 50%
note d'écrit 50%

SEMESTRE 1 et 2
UE PROFESSIONNALISATION 2.8

Méthodologie documentaire

Programme : 3 séances de 2 heures

1re séance : Initiation à la méthodologie documentaire
Présentation du catalogue, de la section, des services et des règles de fonctionnement, présentation du portail documentaire « e-BULCO ».

2e séance : Recherche documentaire sur les ressources électroniques
Connaître et utiliser les abonnements de l'ULCO (bases de données et périodiques électroniques) et les outils spécifiques aux filières, savoir chercher de l'information documentaire sur Internet.

3e séance : Rédaction d'une bibliographie
Dégager une problématique et des clés de recherche appropriées pour effectuer une recherche documentaire sur un sujet ; construire et structurer une bibliographie ; rédiger les références bibliographiques.

Modalités d'examen
- À l'issue du 1er TD : questionnaire sur la bibliothèque, le portail documentaire et les services proposés au lecteur (Coef. 1)
- À l'issue du 3e TD : rédaction d'une bibliographie (Coef. 3)

Avis important
La note du module de méthodologie documentaire sera créditée **au 2e semestre**.
La validation de ce module permettra également à l'étudiant de valider une partie de la compétence B2 du C2i (= « Rechercher l'information »).

SEMESTRE 2
UE PROFESSIONNALISATION 2.9

Langue vivante : Anglais

Suite à la réforme de la formation en langue vivante dans le cadre du LANSAD (LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines), les étudiants des trois années de la Licence Lettres Modernes sont mélangés et répartis par groupes de niveau après avoir passé un test de positionnement.

Programme
Le programme comporte en Licence, 24h de langue vivante étrangère par semestre et 10h minimum de travail personnel étudiant, par semestre également, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet) : http://crl.univ-littoral.fr.
Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite).
Niveau cible en licence : B2 dans la première langue vivante étrangère (généralement l'anglais). Niveau minimum souhaitable en licence : B1 dans la première langue vivante étrangère.

Textes étudiés – Bibliographie : chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen : chaque étudiant sera évalué au moyen de 5 notes par semestre.

3 notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu :
- une note de compréhension orale ;
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) ;
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail autonome guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet).

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : une épreuve de compréhension écrite et une épreuve de production écrite
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 2
UE PROFESSIONNALISATION 2.10

Informatique 2 : Outils numériques pour les étudiants en Lettres Modernes

Programme
Traitement de Texte : réalisation d'un document de type rapport (document maître, index, bibliographie, sections).
Publication Assistée par Ordinateur : réalisation d'un journal.

Modalités d'examen
Examen terminal avec possibilité de prendre en compte le contrôle continu

SEMESTRE 2
UE PROFESSIONNALISATION 2.11

Module optionnel

Les étudiants ont notamment la possibilité de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2) ou de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire.

(*cf.* Guide des études de la Licence d'Histoire)

LICENCE

Deuxième année
Semestre 3

Licence
Deuxième année
Semestre 3

Semestre 3 : 248 h	CM	TD	ECTS
Enseignements fondamentaux			**23**
3.1 Littérature française 1	15	15	4
3.2 Textes modernes	15	15	4
3.3 Art et culture 1 : filmologie	10	14	3
3.4 Art et culture 2	15	15	3
3.5 Ancien français	10	14	3
3.6 Linguistique	10	14	3
3.7 Latin		24	3
UE de professionnalisation			**7**
3.8 PPP – Projet professionnel		13	2
3.9 Langue vivante : écrit (anglais - allemand - espagnol)		25	3
3.10 Module optionnel : LV2, autre option		24	2

SEMESTRE 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.1

Littérature française 1

Enseignant : Jean DEVAUX

Programme

Le renouveau de l'écriture poétique (XIVe-XVIe siècles)

Du *Voir Dit* de Guillaume de Machaut au mouvement des Grands Rhétoriqueurs, la poésie de l'automne du Moyen Âge et du printemps de la Renaissance est marquée en profondeur par l'intense activité intellectuelle qui caractérise cette époque bouillonnante. Le commentaire d'extraits d'auteurs variés permettra d'offrir un large éventail de ce renouveau. Ainsi le cours visera-t-il à mettre en exergue les traits fondamentaux de cette période déterminante de notre histoire littéraire.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes

Guillaume DE MACHAUT, *Le Livre du Voir Dit*, éd. et trad. P. IMBS, J. CERQUIGLINI-TOULET, Paris, Librairie générale française, 1999 (*Lettres gothiques – Le Livre de Poche*, 4557).
Eustache DESCHAMPS, *Anthologie*, éd. et trad. Cl. DAUPHANT, Paris, Librairie générale française, 2014 (*Lettres gothiques – Le Livre de Poche*, 32861).
Alain CHARTIER, Baudet HERENC, Achille CAULIER, *Le Cycle de* La Belle Dame sans Mercy. *Une anthologie poétique du XVe siècle*, éd. et trad. D. F. HULT, Paris, Champion, 2003 (*Champion Classiques – Moyen Âge*, 8).
François VILLON, *Poésies*, éd. et trad. J. DUFOURNET, Paris, Flammarion, 1992 (*GF*, 741).

Modalités d'examen

Examen terminal : épreuve orale
Durée : 20 min (30 min de préparation)
Type d'épreuve : commentaire d'extraits analysés en cours
Documents autorisés : les textes au programme, exclusivement dans l'édition originale

SEMESTRE 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.2

Textes modernes

Enseignante : Catherine HAMAN

Programme

Perspectives du Nouveau Roman

On groupe sous l'expression « nouveau roman » des œuvres publiées en France à partir des années 1950 et qui contestent les catégories jusqu'alors constitutives du genre romanesque, notamment l'intrigue et le personnage.
À la tradition réaliste du roman, qui reposait sur tout un ensemble de conventions immuables, les « nouveaux romanciers » opposent une autre forme de réalisme : attachement au déroulement de la conscience, avec ses opacités, ses ruptures temporelles, son apparente incohérence.
L'étude des *Gommes* sera l'occasion d'analyser les mutations que le roman a connues dans la seconde moitié du XXème siècle.

Texte étudié

Alain Robbe-Grillet, *les Gommes* (de préférence dans la collection Minuit « double »)

Bibliographie

Une bibliographie détaillée sera distribuée au premier cours.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : dissertation
Documents autorisés : l'œuvre au programme

SEMESTRE 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.3

Art et culture 1 : filmologie

Enseignants : Julie MICHOT, Carl VETTERS

Objectif
L'objectif du cours est de développer la culture cinématographique des étudiants à travers l'étude d'un genre cinématographique, le « film noir » et son évolution des années 1940 jusqu'au XXI[e] siècle.

Œuvres étudiées
John Huston, *Le Faucon maltais* – Billy Wilder, *Assurance sur la mort* – Jacques Becker, *Touchez pas au grisbi* – Jules Dassin, *Du rififi chez les hommes* – Jean-Pierre Melville, *Le Deuxième Souffle* – Jean-Luc Godard, *A bout de souffle* – Laurence Kasdan, *La Fièvre au corps* – Bryan Singer, *Usual Suspects* – Quentin Tarantino, *Reservoir Dogs* – Joel Coen, *The Barber* – Woody Allen, *Match Point* – Alfred Hitchcock, *Sueurs froides* (séance animée par Julie Michot).

Bibliographie

Noël SIMSOLO, *Le Film noir. Vrais et faux cauchemars,* Cahiers du Cinéma, 2005.
Patrick BRION, *Le Film noir. L'âge d'or du film criminel américain, d'Alfred Hitchcock à Nicholas Ray*, Editions de la Martinière, 2004.
François GUÉRIF, *Le Film noir américain*, Denoël, 1999.
Michel MARIE, *La Nouvelle Vague*, Armand Colin, 2007.
Jacqueline NACACHE, *Le Film hollywoodien classique,* Armand Colin, 2005.
Raphaëlle MOINE, *Les Genres au cinéma*, Armand Colin, 2008.
Laurent JULLIER, *L'Analyse des séquences*, Armand Colin, 2007.

Modalités d'examen
Épreuve orale

SEMESTRE 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.4

Art et culture 2

Enseignante : Pascale RODTS-ROUGÉ

Programme

La poésie de Jacques Réda, à pied, à solex et en train

Nous suivrons les pas du poète contemporain Jacques Réda dans Paris, en banlieue, en France – du Mont Ventoux aux Corbières en passant par les Charentes, en Europe – de Prague à Rome en faisant halte à Luxembourg. Parfois en vers, le plus souvent en prose, son œuvre nous emmènera du côté de son enfance, du jazz et des trains, ou dans les rues parisiennes en quête de l'inutile. C'est donc une œuvre aux multiples facettes – tantôt élégiaque, tantôt malicieuse, tantôt dans le sillage baudelairien du piéton de Paris – que nous découvrirons, en nous interrogeant sur la notion d'écriture poétique.

Textes étudiés
Jacques REDA : *Les Ruines de Paris*, Poésie/Gallimard,1977
L'Herbe des talus, Folio/Gallimard, 1984

Bibliographie
Elle sera communiquée au cours des premières séances.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : au choix : commentaire composé ou étude suivie
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.5

Ancien français

Enseignant : Matthieu MARCHAL

Programme

Le Roman de Renart

Le *Roman de Renart* est la somme d'une série de 'branches', récits plus ou moins courts composés en langue romane par des auteurs multiples à des époques diverses (entre 1170 et 1250 environ). Ces récits nous révèlent l'envers du Moyen Âge chevaleresque et courtois par la réécriture (et la parodie) des genres nobles du temps : l'épopée et le roman. Le *Roman de Renart* est ainsi une 'épopée animale' qui retrace la rivalité entre barons féodaux, la guerre privée entre Renart et Isengrin. Renart, représentant de *l'engin* (c'est-à-dire à la fois la ruse et l'intelligence dévolus traditionnellement au goupil) joue successivement de mauvais tours au coq Chanteclerc, au chat Tibert ou au corbeau Tiécelin.

Ce texte sera pour nous l'occasion d'étudier la langue des XII^{e} et XIII^{e} siècles. En phonétique historique, seront abordés les points suivants : les diphtongaisons spontanées, les diphtongues et triphtongues de coalescence. En morphologie, nous étudierons : la déclinaison du nom, de l'adjectif et de l'article ; la déclinaison du possessif et du démonstratif, et en morphologie verbale : l'imparfait de l'indicatif, le futur et le conditionnel présent (étude synchronique et diachronique).

Texte étudié : *Le Roman de Renart*, éd. bilingue de Jean Dufournet et Andrée Méline, Paris, GF Flammarion, 1985, vol. I

Bibliographie

G. HASENOHR et G. RAYNAUD DE LAGE, *Introduction à l'ancien français,* Paris, SEDES, 1990.
Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français,* Bordeaux, Editions Bière, 1987.
G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988.
T. REVOL, *Introduction à l'ancien français,* Nathan université, 2000.
G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, 1995.
N. LABORDERIE, *Précis de phonétique historique*, Paris, Nathan Université, coll. 128, 1994.
M. LÉONARD, *Exercices de phonétique historique*, Paris, Nathan Université, 1999.
G. ZINK, *Phonétique historique du français,* Paris, PUF, 1986.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures 30
Type d'épreuve : questionnaire sur texte
Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

SEMESTRE 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.6

Linguistique

Enseignant : Carl VETTERS

Programme

Quand l'argot dévoilait son langage…

Ce cours propose d'étudier différents aspects de l'argot français, parmi lesquels :

- L'histoire de l'argot français
- Les procédés formels de la création argotique
- Les procédés sémantiques de la création argotique
- L'argot de la *Série Noire* des années 1950
- Formes argotiques récentes

Références

Colin, Jean-Paul ; Mével, Jean-Pierre ; Leclère, Christian (1999). *Dictionnaire de l'argot français et de ses origines,* Paris : Larousse.
Bonnard, Henri (1974). Article « argot », in : *Grand Larousse de la langue française*, Paris : Larousse. [repris dans : Colin, Mével & Leclère (1999 : 865-883), *v. 2 ci-dessus*.]
Calvet, Louis-Jean (1999). *L'argot*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».
François-Geiger, Denise (1991). Panorama des argots contemporains, *Langue française* 90 : 5-9.
Marconot, Jean-Marie (1990). Le français parlé dans un quartier HLM, *Langue française* 85 : 68-80.
Petitpas, Thierry (2003). De « Paname » à « Ripa » : histoire d'une rupture, *Marges linguistiques* 6 : 145-155.
Robert L'Argenton, Françoise (1991). Larlépem largomuche du louchébem. Parler l'argot du boucher, *Langue française* 90 : 113-125.
Sourdot, Marc (1991). Argot, jargon, jargot, *Langue française* 90 :13-27.
Verdalhan-Bourgade, Michèle (1991). Procédés sémantiques et lexicaux en français branché, *Langue française* 90 : 65-79.
Walter, Henriette (1991). Où commencent les innovations lexicales ?, *Langue française* 90 : 53-64.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2h
Documents autorisés : aucun

Latin – Niveau 1

Enseignant : Véronique LAPORTERIE

Programme
Ce cours est destiné aux étudiants qui ont débuté l'étude du latin en 1re année et qui ont acquis les notions fondamentales de phonétique et de morphologie nominale et verbale à partir des cahiers photocopiés de l'année écoulée. Les trois premières semaines seront consacrées à une révision de la syntaxe de base : syntaxe des cas dans la phrase simple, formes de la subordonnée infinitive et de la subordonnée relative. Le cours se poursuivra par l'étude des structures plus complexes de la phrase : emploi des formes du subjonctif dans les complétives et les circonstancielles, emploi de l'adjectif verbal, du passif impersonnel, tours idiomatiques. L'étude se fera à partir de cahiers photocopiés distribués au début du semestre, qui présenteront tout à la fois les tableaux grammaticaux et les textes d'appui, en prose ou en vers. L'usage d'un dictionnaire sera nécessaire.

Bibliographie
Divers ouvrages de littérature ou de grammaire seront proposés en cours.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures (version, thème d'application et questions sur le texte de base)
Document autorisé : Dictionnaire latin-français
Dictionnaire préconisé : *Le Gaffiot* de poche, par Pierre FLOBERT, Paris, Hachette, 820 p.

SEMESTRE 3
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 3.7

Latin – Niveau 2

Enseignant : Bruno DURIER

Programme
À travers la traduction de textes extraits des histoires, des traités, de la correspondance ou de la poésie, le cours propose aux étudiants une révision des éléments de la grammaire latine, une approche de la littérature et une initiation à la civilisation romaine. Le premier semestre sera plus particulièrement consacré à l'étude de textes permettant une réflexion sur l'histoire romaine.

Bibliographie
DELÉANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : 4h00
Type d'épreuve : versions d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours, thème, questions
Documents autorisés : dictionnaire latin/français

SEMESTRE 3
UE PROFESSIONNALISATION 3.8

PPP (Projet professionnel personnel)

Programme

- **Réflexion sur le projet professionnel** (10h)

Intervenant : Vincent Toulomon (dont deux heures réalisées avec un représentant du SUAIOIP).

Thèmes abordés :
- dégager des compétences d'une expérience professionnelle, d'un enseignement
- mettre en avant ses qualités et ses valeurs
- travailler sur son projet de poursuite d'études (définition des métiers, des secteurs, des formations en lien avec le projet)
- réaliser une interview d'un professionnel
- candidater à une filière sélective
- s'initier au PEC.

- **Présentation de l'entreprise, collectivité et association** (3h)

Intervenant : Abdelkader Chehih, Centre Entrepreneuriat du Littoral (CEL)

Modalités d'examen

Réflexion sur le projet professionnel : rapport présentant le projet de formation remis à l'enseignant (les consignes seront données pendant les séances) (80% de la note)

CEL : QCM inclus dans la séance de 3 heures (20% de la note) (*rattrapage CEL en 2e session* : QCM d'une durée de 30 minutes)

SEMESTRE 3
UE PROFESSIONNALISATION 3.9

Langue vivante : Anglais

Suite à la réforme de la formation en langue vivante dans le cadre du LANSAD (LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines), les étudiants des trois années de la Licence Lettres Modernes sont mélangés et répartis par groupes de niveau après avoir passé un test de positionnement.

Programme
Le programme comporte en Licence, 24h de langue vivante étrangère par semestre et 10h minimum de travail personnel étudiant, par semestre également, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet) : http://crl.univ-littoral.fr.
Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite).
Niveau cible en licence : B2 dans la première langue vivante étrangère (généralement l'anglais). Niveau minimum souhaitable en licence : B1 dans la première langue vivante étrangère.

Textes étudiés – Bibliographie : chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen : chaque étudiant sera évalué au moyen de 5 notes par semestre.

3 notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu :
- une note de compréhension orale ;
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) ;
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail autonome guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet).

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : une épreuve de compréhension écrite et une épreuve de production écrite
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 3
UE PROFESSIONNALISATION 3.10

Module optionnel

Les étudiants ont notamment la possibilité de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2) ou de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire.

(*cf.* Guide des études de la Licence d'Histoire)

LICENCE

Deuxième année
Semestre 4

Licence
Deuxième année
Semestre 4

Semestre 4 : 247 h	CM	TD	ECTS
Enseignements fondamentaux			**21**
4.1 Littérature comparée	10	14	3
4.2 Théâtre	10	14	3
4.3 Littérature et culture	15	15	3
4.4 Ancien français	10	14	3
4.5 Linguistique	10	14	3
4.6 Latin		24	3
4.7 Stylistique	10	14	3
UE de professionnalisation			**9**
4.8 Langue vivante : oral (anglais - allemand - espagnol)		25	3
4.9 Module optionnel 1 : didactique du français, autre option		24	3
4.10 Module optionnel 2 : LV2, autre option		24	3

SEMESTRE 4
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.1

Littérature comparée

Enseignant : Michel AROUIMI

Programme
Dans sa fameuse lettre du 15 mai 1871, Rimbaud évoque Victor Hugo avec désinvolture. Après avoir mentionné certaines œuvres d'Hugo, valables à ses yeux, Rimbaud, pour illustrer les aspects les plus mystérieux et les plus violents de sa théorie littéraire de « voyant », se compare lui-même aux « comprachicos », figure énigmatique du roman d'Hugo *L'homme qui rit*. Or, certains passages de ce roman ont laissé maintes traces dans cette lettre. Mieux encore, de longs passages de *L'homme qui rit*, semblent revivre sous la plume de Rimbaud, dans ses poèmes en prose ou en vers, mais encore dans *Une saison en enfer.* Les œuvres de Rimbaud s'éclairent ainsi, dans leur rapprochement avec ces passages.

Lectures
Victor Hugo, *L'homme qui rit*, Paris (Livre de Poche)
Rimbaud, *Œuvres*, Garnier-Flammarion
Michel Arouimi, *Rimbaud malgré l'autre*, Lyon, 2012

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : dissertation
Documents autorisés : œuvres étudiées

SEMESTRE 4
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.2

Théâtre

Enseignant : Christine ROBIN

Programme
Ce cours a pour objectif d'offrir un panorama du théâtre français, depuis ses origines jusqu'à nos jours.
Nous évoquerons les œuvres majeures qui ont marqué l'histoire du théâtre et nous en étudierons divers extraits afin de déterminer quelles ont été les conceptions du genre dramatique au fil des époques.

Bibliographie
Le titre des œuvres à lire sera communiqué au premier cours.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures comprenant des questions de cours et l'étude suivie d'un texte tiré d'une œuvre étudiée en cours.

SEMESTRE 4
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.3

Littérature et culture

Enseignant : Étienne JASON

Programme

Littérature et peinture

C'est bien, semble-t-il, un lien inextinguible qui unit la littérature et la peinture depuis la fameuse (quoique souvent *més*- ou *sur*-interprétée) doctrine horatienne de *l'Ut pictura poesis*. Il semble *a priori* qu'un objectif commun motive ces deux arts, une obsession mimétique avec pour modèle le réel.
Ce lien provoquera de remarquables mutations au sein des productions littéraires *et* picturales au fil des siècles. Qu'il s'agisse du mythe qui s'invite au sein des toiles ou du tableau qui s'intègre au processus romanesque, nous chercherons à analyser ces débordements et de percevoir l'intérêt mimétique qu'ils revêtent pour l'artiste, pour le regard etpour le lecteur.

Œuvres étudiées : La bibliographie complète sera donnée en cours
BALZAC, Honoré (de), *La Maison du chat qui pelote,* Paris, Le Livre de Poche, 1999.
BALZAC, Honoré (de), *Le Chef-d'œuvre inconnu*, Paris, Le Livre de Poche, 1995.
ZOLA, Emile, *L'Œuvre*, Paris, Gallimard, « Folio Classique », 2006.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4h
Type d'épreuve : dissertation OU commentaire composé
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 4
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.4

Ancien français

Enseignant : Matthieu MARCHAL

Programme

***Erec et Enide* de Chrétien de Troyes**

« Premier roman du premier grand romancier français, *Erec et Enide* (vers 1170) met pour la première fois en scène le roi Arthur et les chevaliers de la Table Ronde. Cette œuvre si déterminante pour l'évolution du roman médiéval nous étonne par sa diversité : roman d'aventures autant que roman d'amour ; roman merveilleux et roman courtois ; roman enfin de la Joie d'un couple qui devient la Joie de tout un royaume » (Jean-Marie Fritz).
Ce texte sera pour nous l'occasion d'étudier la langue du XII^{e} siècle. Le cours permettra un perfectionnement des méthodes de traduction, une initiation à la syntaxe médiévale (démonstratifs, articles, négation, etc.) et une introduction à l'épreuve de lexicologie.

Texte étudié : *Erec et Enide* de Chrétien de Troyes, éd. bilingue de Jean-Marie Fritz, Paris, Le Livre de Poche (Lettres gothiques), 1992

Bibliographie

G. Hasenohr et G. Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien français,* Paris, SEDES, 1990.
Ph. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français,* Bordeaux, Editions Bière, 1987.
G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988.
O. Bertrand et S. Ménégaldo, *Vocabulaire d'ancien français : fiches à l'usage des concours*, Paris, A. Colin, 2010 (2^{e} édition).
R. Guillot, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.
L. Hélix, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français, fiches de sémantique*, Paris, Édition du Temps, 2000.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2h30
Type d'épreuve : questionnaire sur texte
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 4
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.5

Linguistique

Enseignante : Dorota SIKORA

Programme

Linguistique et analyse de textes

Le cours est destiné à présenter des notions et des concepts, élaborés par les différentes disciplines linguistiques (tout particulièrement, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique) dans leur application à l'analyse de textes. En partant de la distinction frégéenne entre le sens, la signification et la référence, nous aborderons dans un premier temps les différentes manières d'actualiser le sens. Nous nous intéresserons notamment à la notion d'explicite, d'implicite, de présupposé, d'inférence. En précisant la différence entre le contexte et le co-texte, le cours exposera ensuite les principaux éléments des théories énonciatives afin d'aborder le problème des marqueurs indexicaux (déictiques personnels, spatiaux et temporels). Enfin, nous étudierons des questions liées à la cohérence textuelle (anaphore, cataphore, etc.).

Bibliographie

ADAM, J.-M. 2006. *La linguistque textuelle*. Paris : Armand Colin.
KERBRAT-ORECCHIONI, C. 2001. *Les actes de langage dans le discours*. *Théorie et fonctionnement*. Paris : Nathan.
MAINGUENEAU, D. 2005. *Linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Armand Colin.
MAINGUENEAU, D., PHILIPPE, G. 2005. *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Armand Colin.
MOESCHLER, J., REBOUL, A. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Éditions du Seuil.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : épreuve écrite portant sur les problèmes abordés en cours
Documents autorisés : dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

SEMESTRE 4
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.6

Latin – Niveau 1

Enseignant : Véronique LAPORTERIE

Programme

Il s'agit du prolongement du cours du semestre 3.

Latin – Niveau 2

Enseignant : Bruno DURIER

Programme

À travers la traduction de textes extraits des histoires, des traités, de la correspondance ou de la poésie, le cours propose aux étudiants une révision des éléments de la grammaire latine, une approche de la littérature et une initiation à la civilisation romaine. Le second semestre sera plus particulièrement consacré à l'étude de textes extraits des grandes œuvres poétiques.

Bibliographie

DELEANI-VERMANDER, *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : 4h
Type d'épreuve : niveau 1 : version, thème, questions
niveau 2 : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours, thème, questions
Documents autorisés : dictionnaire latin/français

SEMESTRE 4
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 4.7

Stylistique

Enseignante : Mélanie FRUITIER

Programme
• Qu'est-ce que la stylistique ? Panorama historique de la discipline (temps anciens, modernes, classement des figures)
• Les figures de style (faits de son, de graphie, de lexique, de syntaxe, d'énonciation et de communication)
• La stylistique et les genres
• L'analyse stylistique du texte littéraire : initiation au commentaire stylistique au travers de textes issus de différents genres et sur un panorama diachronique large.
L'ensemble des textes constituant le corpus sera distribué en cours.

Bibliographie
- Michèle AQUIEN et Georges MOLINE, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, LGF, coll. « La Pochothèque – Encyclopédies d'aujourd'hui », 1996.
- Frédéric CALAS, Dominique-Rita CHARBONNEAU, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Nathan université, 2000.
- Bernard DUPRIEZ, *Gradus, les procédés littéraires*, 10/18, 2003.
- Pierre FONTANIER, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.
- Catherine FROMILHAGUE & Anne SANCIER, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2005.
- Joëlle GARDES-TAMINE, *La Stylistique* (1997), Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2005.
- Anne HERSCHBERG-PIERROT, *Stylistique de la prose*, Paris, Lettres Belin, coll. « Sup Lettres », 2001.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : questions de cours et analyse stylistique d'un extrait
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 4
UE PROFESSIONNALISATION 4.8

Langue vivante : Anglais

Suite à la réforme de la formation en langue vivante dans le cadre du LANSAD (LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines), les étudiants des trois années de la Licence Lettres Modernes sont mélangés et répartis par groupes de niveau après avoir passé un test de positionnement.

Programme
Le programme comporte en Licence, 24h de langue vivante étrangère par semestre et 10h minimum de travail personnel étudiant, par semestre également, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet) : http://crl.univ-littoral.fr.
Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite).
Niveau cible en licence : B2 dans la première langue vivante étrangère (généralement l'anglais). Niveau minimum souhaitable en licence : B1 dans la première langue vivante étrangère.

Textes étudiés – Bibliographie : chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen : chaque étudiant sera évalué au moyen de 5 notes par semestre.

3 notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu :
- une note de compréhension orale ;
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) ;
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail autonome guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet).

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : une épreuve de compréhension écrite et une épreuve de production écrite
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 4
UE PROFESSIONNALISATION 4.9

Module optionnel 1 : Didactique du français, autre option

Les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement sont tenus de suivre le cours de didactique du français, qui vise à familiariser les étudiants de Lettres avec les démarches de réflexion et les méthodes visant à adapter les connaissances acquises à des situations d'enseignement et à consolider les connaissances théoriques et méthodologiques rendant possible cette adaptation.

Didactique du français

Enseignant : François BONINI

Programme
Les notions principales de la discipline du point de vue de l'élève et du professeur ; bâtir une séquence à l'école, au collège ou au lycée. Lire, écrire, travailler les outils de la langue à tous les niveaux.

Textes étudiés : extraits de manuels ; textes pédagogiques.

Bibliographie : elle sera précisée lors du premier cours

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 3 heures
Type d'épreuve : sujet du type concours
Documents autorisés : aucun

Autre option

Les étudiants ont notamment la possibilité de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2) ou de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire.

(*cf.* Guide des études de la Licence d'Histoire)

SEMESTRE 4
UE PROFESSIONNALISATION 4.10

Module optionnel 2

Les étudiants ont notamment la possibilité de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2) ou de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire.

(*cf.* Guide des études de la Licence d'Histoire)

LICENCE

Troisième année
Semestre 5

Licence
Troisième année
Semestre 5

Semestre 5 : 262,5 h	CM	TD	ECTS
Enseignements fondamentaux			**18**
5.1 Critique	10	14	3
5.2 Littérature française 2	12	18	3
5.3 Textes classiques	12	18	3
5.4 Ancien français	10	14	3
5.5 Linguistique	10	14	3
5.6 Latin		24	3
UE de professionnalisation			**12**
5.7 PPP - Stage		9,5	2
5.8 Langue vivante : écrit (anglais - allemand - espagnol)		25	3
5.9 Module optionnel 1 : Grands écrivains, autre option	10	14	3
5.10 Module optionnel 2 : Mathématiques ESPE, autre option		24	2
5.11 Module optionnel 3 : LV2, autre option		24	2

SEMESTRE 5
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.1

Critique

Enseignant : Catherine HAMAN

Programme
Étude de la naissance, de l'évolution et des étapes majeures de la critique littéraire en France. L'accent sera mis sur les théories et les conflits qui voient le jour au XX^{e} siècle, période d'effervescence pour cette discipline.

Bibliographie
Une bibliographie critique sera communiquée lors du premier cours.

Modalités d'examen
Examen terminal : épreuve orale
Durée : préparation d'une heure ; passage de 20 minutes
Type d'épreuve : question de cours / analyse d'un extrait d'œuvre étudiée
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 5
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.2

Littérature française 2
Littérature française du Moyen Âge

Enseignant : Bruno DURIER

Programme
Approches herméneutiques du récit médiéval
Le cours se propose de faire sienne la propre formule de Marie de France qui, dans le prologue des *lais*, invite ses lecteurs à « *gloser la lettre e de lur sen le surplus mettre* ». Ce supplément de sens, on tentera de le dégager en étudiant la symbolique mise en œuvre dans la littérature et l'art médiévaux.

Textes étudiés
MARIE DE FRANCE, *Les Lais*, publiés par J. RYCHNER, Paris, Librairie Honoré Champion, 1983 (*Classiques français du Moyen Age*, 93).
Extraits d'autres œuvres du genre narratif.

Bibliographie
La bibliographie sera communiquée lors des premiers cours.
On pourra cependant déjà consulter avec profit l'ouvrage de Jacques RIBARD :
Le Moyen Age : Littérature et symbolisme, Paris, Librairie Honoré Champion, 1984 (*Essais*, 9).

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : 1. Traduction d'un passage étudié (coeff. 1)
2. Dissertation (coeff. 3).
Documents autorisés : les œuvres au programme (exclusivement dans l'édition unilingue Champion)

SEMESTRE 5
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.3

Textes classiques

Enseignant : Jean DEVAUX

Programme

L'écriture de soi

Ce cours envisagera les différentes modalités de l'écriture de soi qui se sont succédé de la Renaissance au XVIII[e] siècle. Des *Essais* de Montaigne à l'*Histoire de ma vie* de Giacomo Casanova, la littérature française présente une infinie diversité de ces projets autobiographiques où la recherche de soi s'accompagne le plus souvent d'une quête littéraire. L'on s'intéressera de même à l'écriture épistolaire, qui, s'affranchissant de l'artifice des conventions, se fait mieux encore le miroir de l'âme et fascine d'autant plus le lecteur d'aujourd'hui que l'écrivain s'y révèle dans son intimité.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes

Michel DE MONTAIGNE, *Les Essais*, éd. J. BALSAMO, M. MAGNIEN et C. MAGNIEN-SIMONIN, Paris, Gallimard, 2007 (*Bibliothèque de la Pléiade*).
Madame DE SÉVIGNÉ, *Correspondance*, 3 vol., éd. R. DUCHÊNE, Paris, Gallimard, 1972-1978 (*Bibliothèque de la Pléiade*).
Cardinal DE RETZ, *Mémoires*, éd. S. BERTIÈRE, Paris, Le Livre de Poche, 1999.
Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les confessions*, éd. B. GAGNEBIN et M. RAYMOND, Paris, Gallimard, 1995 (*Folio Classique*).
CASANOVA, *Histoire de ma vie*, éd. Fr. LACASSIN, 3 vol., Paris, Robert Laffont, 1993 (*Bouquins*).

Modalités d'examen

Examen terminal : épreuve orale
Durée : 20 min (30 min de préparation)
Type d'épreuve : questions d'histoire littéraire, commentaire d'extraits analysés en cours
Documents autorisés : les textes au programme, exclusivement dans l'édition originale

SEMESTRE 5
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.4

Ancien français

Enseignant : Matthieu MARCHAL

Programme

Le Charroi de Nîmes

Le Charroi de Nîmes est une chanson de geste composée vers le milieu du XII[e] siècle : « Œuvre transitoire entre *Le Couronnement de Louis* et *La Prise d'Orange*, elle relate comment Guillaume Fierebrace, oublié, lors de la distribution des fiefs, par un roi très ingrat, réussit à conquérir par la ruse la cité sarrasine de Nîmes. Ce poème « assez disparate », tour à tour héroïque, comique, pathétique, réaliste, burlesque, n'en sert pas moins un projet idéologique, animé par un protagoniste exceptionnel » (Claude Lachet).
Ce texte sera pour nous l'occasion d'étudier la langue du XII[e] siècle. La matière de phonétique historique portera notamment sur la palatalisation des consonnes, les diphtongaisons conditionnées et la production des diphtongues de coalescence. Les étudiants devront par ailleurs revoir les connaissances acquises en 1[re] et en 2[e] année.

Texte étudié : *Le Charroi de Nîmes. Chanson de geste du cycle de Guillaume d'Orange*, éd. bilingue de Claude Lachet, Paris, Gallimard (Folio classique), 1999.

Bibliographie

G. HASENOHR et G. RAYNAUD DE LAGE, *Introduction à l'ancien français,* Paris, SEDES, 1990.
Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français,* Bordeaux, Editions Bière, 1987.
G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988.
T. REVOL, *Introduction à l'ancien français,* Nathan université, 2000.
G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, 1995.
N. LABORDERIE, *Précis de phonétique historique*, Paris, Nathan Université, collection 128, 1994.
M. LÉONARD, *Exercices de phonétique historique*, Paris, Nathan Université, 1999.
G. ZINK, *Phonétique historique du français,* Paris, PUF, 1986.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 h 30
Type d'épreuve : questionnaire sur texte
Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

SEMESTRE 5
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.5

Linguistique

Enseignant : Dorota SIKORA

Programme

Éléments de syntaxe et de sémantique verbale

Comme l'indiquent les grammaires scolaires, le groupe verbal constitue le noyau central de la phrase. En linguistique, l'analyse des lexèmes appartenant à la catégorie grammaticale du verbe se déroule sur plusieurs niveaux dans la mesure où elle doit rendre compte des différents aspects et de ses fonctions dans une langue telle que le français.

Le cours abordera successivement les modes d'analyse du verbe sur le plan sémantique, syntaxique et morphologique. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la polysémie verbale et à ses manifestations (caractéristiques grammaticales propres aux acceptions d'un même verbes polysémique, (im)possibilité de nominalisation, complémentation, etc.). Nous analyserons le verbe en tant que prédicat sélectionnant des arguments nominaux et en tant que gouverneur syntaxique du syntagme verbal. Enfin, en nous appuyant sur ces distinctions, nous étudierons les principaux types de verbes (verbes lexicaux pleins, auxiliaires, verbes supports, verbes aspectuels).

Bibliographie

DUBOIS, J., DUBOIS-CHARLIER, F. 1997. *Les Verbes français*. Paris, Larousse.
FURUKAWA, N. 2011. Pour une sémantique des constructions grammaticales : thème et thématicité. Bruxelles : De Boeck, Duculot.
HEINE, B. 1993. *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*. New York, Oxford : Oxford University Press.
KLEIBER, G. 1987. *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne, Francfort/M, New York, Paris, Peter Lang.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : épreuve écrite portant sur les problèmes abordés en cours
Documents autorisés : dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

SEMESTRE 5
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 5.6

Latin

Enseignant : Bruno DURIER

Groupe Débutants

Programme

Cette troisième année d'initiation au latin propose une synthèse des notions de morphologie et de syntaxe abordées lors des années précédentes et étudie leur mise en œuvre dans les grands textes de la littérature latine, l'objectif étant de donner aux étudiants le niveau nécessaire pour suivre les cours de latin du Master Enseignement.

Groupe Perfectionnement

Programme

À travers la traduction de textes extraits des histoires, des traités, de la correspondance ou de la poésie, le cours propose aux étudiants une révision des éléments de la grammaire latine, une approche de la littérature et une initiation à la civilisation romaine. Le premier semestre sera plus particulièrement consacré à l'étude de textes permettant une réflexion sur l'histoire romaine.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée aux premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4h
Type d'épreuve : niveau 1 : version, thème, questions
niveau 2 : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours, thème, questions
Documents autorisés : dictionnaire latin/français

SEMESTRE 5
UE PROFESSIONNALISATION 5.7

PPP (Projet professionnel personnel) - Stage

Programme
Le stage comme étape dans la construction de son projet professionnel.

Objectifs
- Préparer au stage (inscription du stage dans le projet professionnel, recherche de stage, départ en stage)
- Sensibiliser aux problématiques de l'entreprise selon son cycle de vie

Contenu
- **Module Stage (5h)**

Intervenant : John Hunter
Thèmes abordés :
- À quoi sert le stage pour le stagiaire et l'entreprise ?
- Inscription du stage dans le projet
- Recherche de stage (sources d'information pour trouver un stage)
- Candidature au stage
- Préparation du départ en stage
- Comportement pendant le stage
- Conseils sur le CV et la lettre de motivation

- **Sensibiliser aux problématiques de l'entreprise selon son stade de développement (démarrage, consolidation, développement, innovation…) et présenter les aspects généraux de l'entrepreneuriat (3h)**

Intervenant : Abdelkader Chehih, Centre Entrepreneuriat du Littoral

Modalités d'examen
Réflexion sur le projet professionnel : rapport présentant le projet de formation remis à l'enseignant (les consignes seront données pendant les séances) (80% de la note)
CEL : QCM inclus dans la séance de 3 heures (20% de la note) (*rattrapage CEL en 2e session* : QCM d'une durée de 30 minutes)

SEMESTRE 5
UE PROFESSIONNALISATION 5.8

Langue vivante : Anglais

Suite à la réforme de la formation en langue vivante dans le cadre du LANSAD (LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines), les étudiants des trois années de la Licence Lettres Modernes sont mélangés et répartis par groupes de niveau après avoir passé un test de positionnement.

Programme
Le programme comporte en Licence, 24h de langue vivante étrangère par semestre et 10h minimum de travail personnel étudiant, par semestre également, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet) : http://crl.univ-littoral.fr.
Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite).
Niveau cible en licence : B2 dans la première langue vivante étrangère (généralement l'anglais). Niveau minimum souhaitable en licence : B1 dans la première langue vivante étrangère.

Textes étudiés – Bibliographie : chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen : chaque étudiant sera évalué au moyen de 5 notes par semestre.

3 notes seront attribuées par le biais d'évaluations en contrôle continu :
- une note de compréhension orale ;
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) ;
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail autonome guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet).

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : une épreuve de compréhension écrite et une épreuve de production écrite
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 5
UE PROFESSIONNALISATION 5.9

Module optionnel 1 : Grands écrivains, autre option

Les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement sont tenus de suivre le cours consacré aux *Grands écrivains*, qui a pour objectif de parfaire leur culture littéraire.
Les étudiants qui s'orientent vers d'autres débouchés ont la possibilité de choisir une autre option en rapport avec leur parcours professionnel.

Grands écrivains

Enseignant : Pascale RODTS-ROUGE

Programme
Chaque séance (3h) est organisée autour d'un grand écrivain français, replacé dans le contexte littéraire, artistique, social, politique et historique. La présentation de figures essentielles du patrimoine culturel français – du XVI[e] au XX[e] siècle - s'accompagne d'une réflexion sur l'histoire littéraire, illustrée autant par des textes que par des documents audiovisuels.

Textes étudiés
Des extraits de texte – romans ou pièces de théâtre – seront distribués et étudiés en cours.

Bibliographie
On recommande la lecture d'œuvres des auteurs étudiés : à titre d'exemples
RABELAIS, *Gargantua, Pantagruel, Le Tiers Livre, Le Quart Livre*
MOLIÈRE, *Les fourberies de Scapin, Dom Juan*
RACINE, *Phèdre, Bérénice, Bajazet*
BEAUMARCHAIS : *Le Barbier de Séville, Le Mariage de Figaro*
BALZAC : *Le Colonnel Chabert, La Femme de trente ans*
HUGO, *Quatre-vingt treize, Ruy Blas*
PROUST, *Du Côté de chez Swann, A l'ombre des jeunes filles en fleurs*
COLETTE, *Les Vrilles de la vigne, La Maison de Claudine*
D'autres indications seront fournies au cours du semestre.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : commentaire composé ou étude suivie
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 5
UE PROFESSIONNALISATION 5.10

Module optionnel 2 : Mathématiques ESPE, autre option

Les étudiants qui se destinent au professorat des écoles sont tenus de suivre le cours de Mathématiques ESPE, qui a pour objectif de les préparer au CRPE (ex CAPE).
Les étudiants qui s'orientent vers d'autres débouchés sont invités à choisir une autre option en rapport avec leur parcours professionnel.

Mathématiques

Enseignant : Gaëlle MAILLY

Programme
Ce cours de 24h s'adresse aux étudiants se destinant au professorat des écoles. Il vise à dispenser les prérequis en mathématiques indispensables à la préparation du CRPE. Le niveau attendu est celui exigé par la maîtrise du programme du collège. Les notions qui seront revues sont : les nombres (les différents ensembles de nombres, la numération, les règles de calcul et les relations entre les nombres), la mise en équations de problèmes, la relation de proportionnalité, la géométrie plane ainsi que les grandeurs et mesures. L'objectif principal est d'amener les étudiants à maîtriser les calculs élémentaires, la résolution d'équations et à se familiariser avec la manipulation d'inconnues et avec le fonctionnement de démonstrations en géométrie.

Bibliographie
Livres de mathématiques niveau collège
Mathématiques Tomes 1 et 2, M. Mante & R. Charnay, Ed. Hatier concours

Modalités d'examen
Examen terminal : Épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : résolution d'exercices
Documents autorisés : Calculatrice type collège

SEMESTRE 5
UE PROFESSIONNALISATION 5.11

Module optionnel 3

Les étudiants ont notamment la possibilité :

- de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2)
- de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire
  (*cf.* Guide des études de la Licence d'Histoire)
- de choisir une option Didactique des langues (enseignante : Imelda ELLIOTT)

LICENCE

Troisième année
Semestre 6

Licence
Troisième année
Semestre 6

Semestre 6 : 251 h	CM	TD	ECTS
Enseignements fondamentaux			**20**
6.1 Littérature comparée	12	18	3
6.2 Littérature française 3	12	18	4
6.3 Littérature française 4	12	18	4
6.4 Ancien français	10	14	3
6.5 Linguistique	10	14	3
6.6 Latin		24	3
UE de professionnalisation			**10**
6.7 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement		20	2
6.8 Langue vivante : oral (anglais - allemand - espagnol)		25	3
6.9 Module optionnel 1 : Culture littéraire ultra-contemporaine, autre option		20	3
6.10 Module optionnel 2 : LV2, autre option		24	2

SEMESTRE 6
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.1

Littérature comparée

Enseignant : Michel AROUIMI

Programme
Le héros éponyme du récit de Hermann Melville *Billy Budd* ,achevé en 1891, est assimilé, lors de sa mort, au « rose de l'aube ». Cette expression, qui surcharge la rature d'un terme religieux sur le manuscrit de Melville, semble avoir généré une profusion de roses dans un roman de Bosco, *Les Balesta* (1955). L'enjeu esthétique de cette imitation littéraire est un écran, sur les questions métaphysiques, dissimulées par cette rature, mais qui n'en imprègnent pas moins le récit de Melville, modèle de celui de Bosco.

Bibliographie
La bibliographie sera présentée en cours.

Lectures
Herman Melville, *Billy Budd, marin*, Gallimard, L'imaginaire.
Henri Bosco, *Les Balesta*, Gallimard,1983.

Modalités d'examen
Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : dissertation portant sur deux sujets au choix
Documents autorisés : les œuvres étudiées

SEMESTRE 6
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.2

Littérature française 3

Enseignant : Jean DEVAUX

Programme

Le récit de voyage

Du *Voyage autour du Monde* de Bougainville aux œuvres de Chateaubriand, de Flaubert ou de George Sand, les écrivains voyageurs n'ont cessé de coucher sur le papier le récit de leur périple, exprimant leurs curiosités, leurs indignations et leurs enthousiasmes. L'on s'attachera, à travers un choix de textes représentatifs, à définir les traits marquants de ce véritable genre littéraire, que tous les grands narrateurs pratiquèrent avec passion.

Bibliographie
La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes
J.-Cl. BERCHET, *Le voyage en Orient. Anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIX^e^ siècle*, Paris, Robert Laffont, 1985 (*Bouquins*).
Y. HERSANT, *Italies. Anthologie des voyageurs français au XVIII^e^ et XIX^e^ siècles*, Paris, Robert Laffont, 1985 (*Bouquins*).
J.-M. GOULEMOT, P. LIDSKY, D. MASSEAU, *Le voyage en France*, t. 1, *Anthologie des voyageurs européens en France, du Moyen Âge à la fin de l'Empire*, t. 2, *Anthologie des voyageurs français et étrangers en France au XIX^e^ et XX^e^ siècle*, Paris, Robert Laffont, 1995-1997 (*Bouquins*).

Modalités d'examen
Examen terminal : épreuve orale
Durée : 20 min (30 min de préparation)
Type d'épreuve : questions d'histoire littéraire, commentaire d'extraits analysés en cours
Documents autorisés : les textes au programme, exclusivement dans l'édition originale

SEMESTRE 6
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.3

Littérature française 4

Enseignant : Pascale RODTS-ROUGÉ

Programme

***Voyage au bout de la nuit,* dans le sillage du récit picaresque**

Le roman de Louis-Ferdinand Céline, paru en 1932, sera essentiellement abordé dans la perspective du récit picaresque et des thèmes qu'il met en scène : le récit de formation, l'anti-héros, le voyage, la cruauté, l'ironie, etc.

Cette étude sera l'occasion de définir un genre littéraire qui prend naissance en Espagne au XVI[e] avec *Lazarillo de Tormes*, et se poursuit au XVII[e] puis au XVIII[e] en Angleterre et en France à travers le roman d'apprentissage, jusqu'au XX[e] et XXI[e] siècles.

L'étude mettra aussi l'accent sur l'originalité d'une œuvre romanesque sans laquelle le roman français de la seconde moitié du XX[e] siècle ne serait pas ce qu'il est : une œuvre fascinante, qui jette sur les valeurs morales, sociales, politiques, etc., un regard pessimiste que l'écriture peut seule exorciser.

Texte étudié

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit* (choix libre de l'édition)

Bibliographie

Elle sera communiquée au cours de la première séance.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : au choix :
- commentaire composé ou étude suivie
- dissertation

Documents autorisés : *Voyage au bout de la nuit*

SEMESTRE 6
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.4

Ancien français

Enseignant : Matthieu MARCHAL

Programme

***Le Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel* de Jakemés**

« À la fin du XIII[e] siècle, un romancier du Nord de la France, Jakemés, métamorphose le trouvère historique qu'est le châtelain de Coucy et sa dame en un couple d'amants mythiques, dont l'histoire tragique (...) aura une belle postérité jusqu'au XIX[e] siècle. Tout en composant le premier roman biographique en langue d'oïl qui soit consacré à un poète et à une mise en recueil de ses chansons, il s'approprie la légende cruelle mais fascinante du cœur mangé » (Catherine Gaullier-Bougassas).

Ce texte sera pour nous l'occasion d'étudier la langue romanesque du XIII[e] siècle. Le cours consistera en un approfondissement des notions acquises aux semestres précédents : entraînement à la traduction, études des traits phonétiques et graphiques de l'ancien français, morphologie nominale (altération des radicaux des noms, adjectifs et déterminants ainsi que leur classement), morphologie verbale (reconnaissance et classement des formes conjuguées), syntaxe (pronoms, emploi des formes en *-ant*) et vocabulaire.

Texte étudié : *Le Roman du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel* de Jakemés, éd. bilingue de Catherine Gaullier-Bougassas, Paris, Champion classiques, 2009

Bibliographie

G. Hasenohr et G. Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien français,* Paris, SEDES, 1990.
Ph. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français,* Bordeaux, Editions Bière, 1987.
G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1988.
O. Bertrand et S. Ménégaldo, *Vocabulaire d'ancien français : fiches à l'usage des concours*, Paris, A. Colin, 2010 (2[e] édition).
R. Guillot, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.
L. Hélix, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français, fiches de sémantique*, Paris, Édition du Temps, 2000.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2h30
Type d'épreuve : questionnaire sur texte
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 6
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.5

Linguistique

Enseignante : Dorota SIKORA

Programme

Linguistique et analyse de textes

Le cours est destiné à présenter des notions et des concepts, élaborés par les différentes disciplines linguistiques (tout particulièrement, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique) dans leur application à l'analyse de textes. En partant de la distinction frégéenne entre le sens, la signification et la référence, nous aborderons dans un premier temps les différentes manières d'actualiser le sens. Nous nous intéresserons notamment à la notion d'explicite, d'implicite, de présupposé, d'inférence. En précisant la différence entre le contexte et le co-texte, le cours exposera ensuite les principaux éléments des théories énonciatives afin d'aborder le problème des marqueurs indexicaux (déictiques personnels, spatiaux et temporels). Enfin, nous étudierons des questions liées à la cohérence textuelle (anaphore, cataphore, etc.)

Bibliographie

ADAM, J.-M. 2006. *La linguistique textuelle*. Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. 2001. *Les actes de langage dans le discours*. *Théorie et fonctionnement*. Paris : Nathan.

MAINGUENEAU, D. 2005. *Linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Armand Colin.

MAINGUENEAU, D., PHILIPPE, G. 2005. *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Armand Colin.

MOESCHLER, J., REBOUL, A. 1994. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Éditions du Seuil.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : épreuve écrite portant sur les problèmes abordés en cours
Documents autorisés : dictionnaire unilingue pour les étudiants *Erasmus*

SEMESTRE 6
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX 6.6

Latin

Enseignant : Bruno DURIER

Groupe Débutants

Programme

Cette troisième année d'initiation au latin propose une synthèse des notions de morphologie et de syntaxe abordées lors des années précédentes et étudie leur mise en œuvre dans les grands textes de la littérature latine, l'objectif étant de donner aux étudiants le niveau nécessaire pour suivre les cours de latin du Master Enseignement.

Groupe Perfectionnement

Programme

À travers la traduction de textes extraits des histoires, des traités, de la correspondance ou de la poésie, le cours propose aux étudiants une révision des éléments de la grammaire latine, une approche de la littérature et une initiation à la civilisation romaine. Le second semestre sera plus particulièrement consacré à l'étude de textes extraits des grandes œuvres poétiques.

Bibliographie

La bibliographie critique sera communiquée aux premiers cours.

Modalités d'examen

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4h
Type d'épreuve : niveau 1 : version, thème, questions
niveau 2 : version d'un auteur ou d'un genre ayant fait l'objet du cours, thème, questions
Documents autorisés : dictionnaire latin / français

SEMESTRE 6
UE PROFESSIONNALISATION 6.7

Sensibilisation aux métiers de l'enseignement
Module de Pré-professionnalisation

Coordination : Centre ESPE d'Outreau

A) Des modules proposés en L2 ou en L3.

A1) Un module théorique et une préparation au stage (24 HTD)-

- Descriptif du module

Ce module a lieu au S1. Il est composé de deux axes en lien :

➔ un axe théorique relatif à l'institution scolaire et aux savoirs pour enseigner (18 HTD)
➔ une préparation à un module pratique. (6 HTD)

Axe théorique (18 HTD)
L'institution Scolaire, ses acteurs et ses métiers :

J. organisation du système d'enseignement, organisation des établissements scolaires, projets d'établissement, d'école, de cycle…
K. histoire du système éducatif,
L. le rôle de l'intégration sociale de l'école

Savoirs pour enseigner : apprentissages et développement

- l'élève face aux apprentissages : théories de l'apprentissage;
- le métier d'élève - l'élève et l'apprentissage;
- l'enseignant face aux élèves : les courants pédagogiques de référence;

Axe préparation au stage (6 HTD)

➢ Présentation du dossier, les finalités, la méthodologie.
➢ Qu'est-ce qu'observer ? Constitution et proposition de grilles d'observation.

- Évaluation :

L'évaluation a lieu à la fin du module lors de la cession d'examen prévue par l'ULCO. La note pourra être compensée. Lors de l'examen, un travail de réflexion est demandé aux étudiants à partir de 4 ou 5 questions relatives aux contenus dispensés.

A2) Un module pratique (21 HTD)-

- Descriptif du module

Ce module a lieu au S2 et s'inscrit en lien avec l'axe théorique et la préparation au stage. **Seuls, les étudiants inscrits au module A1 peuvent le suivre**. Il se compose d'un stage d'observation en milieu scolaire dans le premier ou le second degré (18 heures) et d'un bilan (3 HTD).

- Évaluation

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport d'une dizaine de pages, noté. La note pourra être compensée. L'étudiant doit mobiliser, pour l'analyse, les connaissances dispensées lors du module A1.

B) Un module disciplinaire de remise à niveau en français en L1 (24 HTD)

- Descriptif du module

Le module a lieu au S2 et propose aux étudiants de toutes les UF des exercices de remises à niveau en grammaire, lexique et orthographe.

- Évaluation

Lors de l'examen, les étudiants effectueront des exercices en lien avec les contenus dispensés.

C) Les intervenants

Afin de répondre à la polyvalence du métier d'enseignant et aux spécificités des contenus du module, nous proposons des intervenants de statuts différents : des PIUFM et des enseignants du premier degré. La répartition des intervenants est la suivante :

Type de module	Module théorique	Module à stage	Module disciplinaire
Intervenant	PIUFM	Enseignants Premier degré	PIUFM

D) L'assiduité

L'assiduité aux différents cours constitue une condition de validation du module SME. Nous autorisons deux absences justifiées de la part des étudiants inscrits.

SEMESTRE 6
UE PROFESSIONNALISATION 6.8

Langue vivante : Anglais

Suite à la réforme de la formation en langue vivante dans le cadre du LANSAD (LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines), les étudiants des trois années de la Licence Lettres Modernes sont mélangés et répartis par groupes de niveau après avoir passé un test de positionnement.

Programme
Le programme comporte en Licence, 24h de langue vivante étrangère par semestre et 10h minimum de travail personnel étudiant, par semestre également, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet) : http://crl.univ-littoral.fr.
Premier objectif des cours de langues vivantes étrangères : l'amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite).
Niveau cible en licence : B2 dans la première langue vivante étrangère (généralement l'anglais). Niveau minimum souhaitable en licence : B1 dans la première langue vivante étrangère.

Textes étudiés – Bibliographie : chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen

- Note CLES attribuée à partir des tableaux de conversion de toutes les certifications (voir ci-après) : **50 % de la note**

	Niveau B1 (CLES 1)	Niveau B2 (CLES 2)
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

- Note de langue établie sur base des 5 notes du semestre : **50 % de la note**

Contrôle continu (3 notes seront attribuées par le biais d'évaluations) :
- une note de compréhension orale ;
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) ;
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail autonome guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet).

Examen terminal
Durée : épreuve écrite de 2 heures
Type d'épreuve : une épreuve de compréhension écrite et une épreuve de production écrite
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 6
UE PROFESSIONNALISATION 6.9

Module optionnel 1 : Culture littéraire ultra-contemporaine, autre option

Les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement sont tenus de suivre le cours consacré à la Culture littéraire ultra-contemporaine, qui a pour objectif de compléter leur formation littéraire.
Les étudiants qui s'orientent vers d'autres débouchés ont la possibilité de choisir une autre option en rapport avec leur parcours professionnel.

Culture littéraire ultra-contemporaine

Enseignant : Catherine HAMAN

Programme
Ce cours tentera de définir et d'analyser les grandes tendances de la littérature de ces dernières décennies. L'accent sera mis sur trois genres majeurs : le roman, le théâtre et l'écriture de soi.

Textes étudiés
Le corpus sera précisé lors des premiers cours.

Bibliographie
Une bibliographie critique sera communiquée lors du premier cours.

Modalités d'examen
Examen terminal : épreuve orale
Durée : préparation d'une heure, passage de 20 min
Type d'épreuve : question de cours / analyse d'un extrait d'œuvre
Documents autorisés : aucun

SEMESTRE 6
UE PROFESSIONNALISATION 6.10

Module optionnel 2

Les étudiants ont notamment la possibilité :
- de s'orienter vers une seconde langue vivante (LV2)
- de choisir leur option dans le programme de la Licence d'Histoire
  (*cf.* Guide des études de la Licence d'Histoire)
- de choisir une option Didactique des langues (enseignant : Jean-François BROUTTIER)

Table des matières

- Bienvenue…… 2
- Quelques informations pratiques…… 3
- Calendrier 2015-2016……..... 6
- La bibliothèque universitaire…….. 7
- Un bon conseil…… 7
- CLES (Certificat de compétence en Langue de l'Enseignement Supérieur) 9
- Stage hors cursus…….. 10
- Le système LMD…… 11
- Modalités d'examen…… 12
- Programmes des cours de la Licence…….. 15
  - Première année : semestre 1……... 18
  - Première année : semestre 2……... 27
  - Deuxième année : semestre 3…….. 34
  - Deuxième année : semestre 4…….. 42
  - Troisième année : semestre 5…….. 49
  - Troisième année : semestre 6…….. 57
- Table des matières……..... 64

Réalisation du guide : Matthieu MARCHAL
Christian RATEL